

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1^{er} Juin 1898, Départs p, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1^{er} Juin 1898, ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION.

Pour 4 fr. 60 ct.

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1898, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

PRIME EXCEPTIONNELLE

offerte par L'IMPARTIAL à ses abonnés et lecteurs
Par suite d'une entente avec une importante maison de photographie, nous sommes en mesure d'offrir à nos abonnés et lecteurs un superbe

Agrandissement photographique

demi-nature
sur beau papier, inaltérable et très finement exécuté, au prix incroyable de

Dix francs

Des spécimens de ces magnifiques portraits sont exposés dans nos vitrines, où les amateurs peuvent les examiner.

Il suffit de nous remettre ou de nous adresser un original photographique satisfaisant d'une personne vivante ou morte, une quinzaine de jours après nous remettons dans nos bureaux ou nous adresserons franco, en gare la plus proche, la photographie agrandie et le portrait qui nous aura été confié.

Il ne pourra être tenu compte que des ordres accompagnés de leur montant, soit 10 francs par photographie.

MARDI 2 AOUT 1898

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 58: « La Palestine ».

Sociétés de musique

Philharmonique italienne. — Répétition à 8 1/2 h.
Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, à 8 1/4 h.
Orchestre Sainte-Cécile. — Rép., à 8 1/2 h., local.
Amitié. — Répétition de l'orchestre, à 8 1/4 h.

Sociétés de chant

Écailleuse. — Répétition à 8 1/2 h. du soir.
Orphéon. — Répétition à 8 1/2 heures.
Union Chorale. — Répétition générale, à 8 1/2 h.
Melvita. — Répétition partielle, à 9 h.
La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 h.
Frohstinn. — Gesangstunde, um 9 Uhr.
Deutscher Gem. Kirchen Chor. — Stunde, 8 1/2 h.
La Coterie (section chorale). — Répétition, à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices, à 9 h., à la Halle.
L'Haltère. — Exercice, à 8 1/2 h., au local.
La Fourmi. — Exercice, à 8 h., au local.

Réunions diverses

Réunion de tempérance et d'évangélisation à 8 1/2 h. (Salle de Gibraltar n° 11).
Commission des leçons. — Assemblée, à 9 h.
Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion à 8 1/2 h. (Fritz Courvoisier, 17).

Société féd. des sous-officiers. — Lec., 8 1/2 h.
Union sténographique suisse. — Cours préparatoire, de 8 à 9 h., Cours supérieur, de 9 à 10 h., au Collège primaire.
Mission évangélique (1^{er} Mars 11^e). — Étude biblique, à 8 h. du soir.

Clubs

Club d'Écriture. — Leçon, à 8 h., au local.
Club des Gob'Quilles. — Réunion, à 8 1/2 h.
Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi.
Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h.
Club du Palet. — Réunion tous les soirs de beau temps.

Concerts

Grand Brasserie du Boulevard. — Tous les soirs.

MERCREDI 3 AOUT 1898

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.
Fanfare du Grütli. — Répétition, à 8 1/4 h.
Orchestre L'Avenir (Beau-Site). — Répétition générale.

Sociétés de chant

Grütli-Männerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr.
Chorale des carabiniers. — Rép., à 8 1/2 h., au local.
Concordia. — Gesangstunde, Abends 8 1/2 Uhr.
Cœur mixte cath. national. — Rép. à 8 h.

Sociétés de gymnastique

Grütli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
L'Abéille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses

L'Alouette. — Répétition, à 8 1/4 h., au local.
La Diligente. — Répétition, à 8 1/4 h., au local.
L'Amitié. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir, au local.
L'Amitié (Sect. litt.). — Rép., à 10 h., au local.
Société féd. des sous-officiers. — Écriture, 8 1/2 h.

Clubs

Club du Tarot. — Réunion, à 9 h. du s., au local.
English conversing Club. — Meeting, at 8 1/2.
Club du Cent. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club imprévu. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club du Rameau. — Séance, à 9 h. du soir.
Club des Déramé-tot. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

A l'École

On n'y a guère pensé, depuis trois semaines, à l'École. Depuis la fête du 9 juillet, les salles d'études sont fermées et nos enfants courent comme poulains en liberté, par monts et vaux, s'en donnant à cœur joie des vacances, faisant provision de santé et d'énergie pour l'époque, hélas ! bien vite revenue, où il faudra rentrer.

Comme ils passent vite pour nos écoliers, ces beaux jours de liberté, surtout lorsque, comme cette année, le beau temps les favorise. Vite aussi pour les maîtres qui, eux surtout, ont besoin de calme et de repos, après la tension d'esprit et la surexcitation nerveuse qui résultent du travail de l'école. Les premiers qui soupirent après la rentrée des classes sont le plus souvent les parents qui, après avoir joui quelques jours du plaisir d'avoir leurs enfants auprès d'eux, se ressentent à leur tour de la fatigue et des soucis continuels que ce plaisir leur impose et attendent avec plus ou moins d'impatience le moment de la délivrance. Tant il est vrai qu'il n'y a aucun plaisir sans quelque peine et que le plus grand de tous, celui de vivre avec ses enfants, n'échappe pas à cette loi.

Les fêtes du Tir fédéral ont laissé passer inaperçu le XIV^{me} congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande, qui avait lieu à Bienne les 18 et 19 juillet derniers.

On se rappelle encore sans doute celui qui a eu lieu à la Chaux-de-Fonds en 1894 et qui avait été, comme souvent les fêtes dans nos Montagnes, agrémenté de deux jours d'une pluie torrentielle. Le soleil n'avait pas daigné sourire aux travaux des instituteurs, venus pourtant nombreux, et ce n'avait pas été trop de toute la chaleur communicative de l'hospitalité montagnarde pour déridier un peu leurs visages moroses.

A Bienne, le temps est resté très beau. Cependant, il y a eu très peu de monde au congrès. Les Biennois avaient bien fait les choses et préparé une réception modèle aux congressistes. Malheureusement, ils n'ont pas eu la moitié des visiteurs sur lesquels ils comptaient. Les Neuchâtelois étaient à peine une douzaine. Cela peut s'expliquer facilement pour eux. Le Tir fédéral en retenait bon nombre qui travaillaient dans les divers bureaux et comités et un plus grand nombre encore étaient absorbés par les représentations de la pièce historique.

Les travaux du congrès n'en ont pas moins été intéressants.

Sous la présidence de M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique du canton de Berne, on a consciencieusement discuté les questions mises à l'étude.

La première avait pour objet l'établissement d'un programme minimum pour les écoles primaires de la Suisse romande et autant que possible l'unification des moyens d'enseignement.

Cette question, comme on le voit, est très importante. Jusqu'à présent l'instruction publique s'est organisée et développée dans chaque canton d'une manière plus ou moins parallèle, en tenant compte des besoins des milieux et en ne s'occupant guère de ce qui se fait chez les voisins.

Aujourd'hui, il n'en peut plus être ainsi, et les congressistes ont admis avec le rapporteur que notre pays romand devrait avoir une culture plus uniforme, puisque les divers éléments de sa population se mélangent de plus en plus. Nos élèves passent fréquemment d'un canton à un autre, et ce n'est pas sans avoir à souffrir de la diversité extrême des moyens d'enseignement.

On a donc voté la conclusion suivante :

« L'école primaire remplissant sa mission éducative en tendant à un développement général et nos programmes primaires romands

présentant un fonds commun très étendu, il est utile et il est possible d'établir pour la Suisse romande un programme minimum donnant une interprétation des termes d'« instruction suffisante » contenus dans l'art. 27 de la Constitution fédérale. Ce programme indique le minimum de connaissances qu'il est désirable de voir acquies chez nos élèves à leur sortie de l'école primaire. »

Ce programme comprend la langue maternelle (lecture, connaissance des règles grammaticales, rédactions), l'arithmétique, la géométrie à l'évaluation des surfaces et des volumes qui se remontent habituellement dans la pratique, la géographie, l'histoire, l'écriture, le dessin, les travaux à l'aiguille, l'économie domestique pour les jeunes filles, le chant, la gymnastique et les travaux manuels, ces derniers comme auxiliaires de l'enseignement.

Le congrès a jugé aussi désirable l'unification des moyens d'enseignement généraux et individuels, tant au point économique qu'à celui du perfectionnement et de la diffusion des méthodes.

La seconde question portait sur les divergences dans l'application de la loi militaire aux instituteurs. M. Obarson, inspecteur fribourgeois, avait présenté un rapport et des conclusions qui ont provoqué une discussion intéressante. Tandis que les uns voudraient libérer, dans l'intérêt de l'école, l'instituteur de tout service militaire après l'école de recrues, sauf, bien entendu, en cas de mise sur pied sérieuse, d'autres désirent que le maître d'école soit traité comme tout autre citoyen, fasse comme lui les cours de répétition et les rassemblements de troupes, soit admis à l'avancement et comme tel paye ses grades par des services supplémentaires.

Ces deux manières de traiter les maîtres se pratiquent en Suisse : Tel canton, Zurich par exemple, compte de nombreux instituteurs faisant leur service militaire et la plupart gradés, officiers ou sous-officiers. Tel autre, ainsi le canton de Neuchâtel, dispense, s'ils le demandent, les instituteurs de tout service ordinaire après l'école de recrues.

Il est certain que la manière de traiter les maîtres d'école n'étant pas uniforme est de nature à provoquer des récriminations. C'est pourquoi le Congrès a voté des conclusions demandant que dans toute la Suisse les instituteurs soient traités de la même façon : soit astreints au service comme tous leurs concitoyens valides, avec les mêmes devoirs et les mêmes droits à l'avancement ; soit, ce qui serait mieux pour l'école, dispensés de tout service autre que les exercices réglementaires de tir une fois l'école de recrues payée.

M. le conseiller fédéral Lachenal a honoré de sa présence le Congrès et suivi avec attention les débats des deux questions à l'ordre du jour. Au banquet du 18 juillet, il a prononcé un magnifique discours. Abordant le principe du subventionnement de l'école par la Confédération, M. Lachenal a dit qu'à son avis, le moment est venu de l'examiner sérieusement. Cette idée a mis assez de temps pour se mûrir. Aussitôt que l'importante question de l'assurance-maladie et de l'assurance accidents aura été résolue, celle de la subvention fédérale pour l'école devra se poser devant les Chambres. Parlant des craintes que cette question soulève dans certains cantons, l'honorable conseiller fédéral a déclaré que jamais une pensée autre que celle de la plus grande bonne volonté et de la plus grande bonne foi n'a cessé de guider ceux qui s'en sont occupés.

Ces discours a été chaleureusement applaudi, même par les Vaudois, ce qui prouve que les instituteurs de ce canton ne partagent pas tous les sentiments de leur gouvernement sur cette importante question.

H. B.

Chronologie de Bismarck

1815, 1^{er} avril, Othon, baron de Bismarck naît à Schönausen près de l'Elbe.
1835, ses études terminées à Giessen et à Bonn, il entre dans l'administration comme auscultateur, puis référendaire.
1841, il se met à administrer son domaine de Schönausen.

1846, membre de la Diète de la province de Saxe.

1847, membre de la Diète générale du royaume de Prusse.

1850 1859, chargé de la légation de Francfort.

1852, mission spéciale à Vienne pour affaires relatives au Zollverein.

1859 (mars), ambassadeur à Pétersbourg.

1862 (mai), ambassadeur à Paris.

1862 (22 septembre), président du conseil des ministres de Prusse.

1862 1866, conflit avec la chambre des députés.

1863, traité secret avec la Russie.

1864, campagne du Schleswig-Holstein.

1865, convention de Gastein avec l'Autriche, relative aux duchés conquis sur le Danemark.

1866 (8 mai), attentat de Blind ; il arrête lui-même le meurtrier.

1866, campagne de Bohême, préliminaires de Nikolsburg, traité de Vienne qui exclut l'Autriche de l'Allemagne. Annexion à la Prusse du Holstein, du Hanovre, du Nassau, de Hesse-électorale et de Francfort.

1867 (mars), refroidissement avec la France au sujet du Luxembourg.

1867 (1^{er} juillet), chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord et président du Conseil fédéral.

1868 (février), membre héréditaire de la Chambre des Seigneurs avec constitution d'un majorat. Bismarck est fait comte.

1868 (juin à octobre), congé pour cause de santé.

1870 (19 juillet), déclaration de guerre de la France.

1870 (29 juillet), publication des projets de Napoléon III d'annexer la Belgique à la France.

1870 (2 septembre), entrevue avec Napoléon III à Fresnois.

1871 (8 janvier), couronnement à Versailles de Guillaume 1^{er} empereur d'Allemagne.

1871 (28 janvier), armistice.

1871 (26 février), préliminaires de paix à Versailles.

1871 (10 mai). Traité de Francfort. Bismarck reçoit le titre de prince.

1872 (juillet), inauguration du Kulturkampf, expulsion des jésuites.

1873 (2 janvier), démission de la présidence du Conseil, entrevue des trois empereurs à St-Petersbourg.

1873 (mai), retour à la présidence du Conseil.

1874 (mai), suppression de congrégations.

1874 (13 juillet), attentat de Kissingen (Kullmann).

1875, procès du comte d'Arnim.

1878 (février), discours au Reichstag à propos de la guerre d'Orient : les beati possidentes et « l'honnête courtier ».

(Juin-juillet), congrès de Berlin.

Commencement de la lutte contre les socialistes.

1880 (septembre) et suivantes, Bismarck assume le ministère du commerce pour faire triompher ses projets de lois économiques ; protection du commerce et de l'industrie ; assurance obligatoire des ouvriers contre les accidents et le chômage.

1886, premiers adoucissements aux lois de mai (du Kulturkampf).

1888, augmentation des crédits militaires.

1888 (9 mars), mort de l'empereur Guillaume 1^{er}.

(15 juin), mort de l'empereur Frédéric III.

1890 (1^{er} février), démission du poste de ministre du commerce et de l'industrie de Prusse.

(20 mars), il se démet à la fois de ses fonctions de chancelier de l'empire, ministre des affaires étrangères et présidence du conseil des ministres de Prusse.

Bismarck, duc de Lauenbourg.

Retraite de Friedrichsruhe.

1891, attaques contre la politique de l'empereur Guillaume II ; refroidissement.

1891 (avril), Bismarck élu au Reichstag.

1892, voyage à Vienne pour le mariage de son fils Herbert ; l'empereur interdit à son ambassadeur de le recevoir.

1893, mort de la princesse de Bismarck ; grave maladie du prince.

1894 (22 janvier), l'empereur Guillaume II témoigne la joie qu'il éprouve de la con-

vaissance de Bismarck en lui envoyant la célèbre bouteille de vieux vin du Rhin.

1895 (13 mars), le Reichstag refuse de s'associer à la célébration du 80^{me} anniversaire de Bismarck. Dépêche indignée de Guillaume II.

1896 (25 octobre), révélations touchant le traité secret dit « de la réassurance » conclu avec la Russie, révélation que le *Reichsanzeiger* déclare crime de haute trahison.

Nouvelles étrangères

France. — On mande de Paris, 1^{er} août: M. Scheurer Kestner est arrivé hier matin de Suisse et a comparu devant le juge d'instruction pour déposer dans l'affaire Picquart-Esterhazy du Paty de Clam.

Le colonel Picquart a été amené hier matin dans le cabinet du juge Fabre, qui l'a interrogé pendant toute la matinée.

L'interrogatoire a continué hier après-midi.

— Les journaux annoncent que M. Berry, député de Paris, a prévenu M. Sarrien qu'il l'interpellerait à la rentrée de la Chambre sur la façon dont M. Bertulus remplit ses fonctions de juge d'instruction.

Allemagne. — On mande de Kiel, 1^{er} août:

On croit que l'empereur arrivera ce soir vers dix heures. On croit aussi que l'impératrice, qui a renoncé à son voyage à Cobourg et qui a quitté Wilhelmshöhe ce matin, ira à Friedrichsruhe demain matin, puis, de là, au nouveau palais, à Berlin.

Berlin, 1^{er} août. — Le chancelier de l'empire, prince de Hohenlohe, est parti cet après-midi pour Friedrichsruhe afin d'exprimer à la famille du prince de Bismarck les condoléances du ministère et de déposer une couronne sur le lit de mort de l'ancien chancelier.

Le secrétaire d'Etat de Bülow, venant du Semmering, est arrivé ce matin. Il est parti cet après-midi pour Kiel où il attendra l'empereur.

Berlin, 1^{er} août. — Le *Reichsanzeiger*, qui paraît encadré de noir, publie le télégramme adressé hier par l'empereur au comte Herbert de Bismarck et dans lequel il lui dit:

C'est dans le deuil le plus profond que je prends part à la douleur que vous ressentez tous autour de l'illustre défunt. Je déplore la perte du plus grand des enfants de l'Allemagne, auquel sa collaboration fidèle à l'œuvre de la reconstitution de la patrie avait acquis l'amitié de mon grand-père qui repose en Dieu, du grand empereur, et l'éternelle reconnaissance du peuple allemand tout entier. Je ferai préparer pour sa dépouille, dans le Dôme de Berlin, le lieu où il dormira son dernier sommeil à côté de mes ancêtres.

L'empereur a ordonné un deuil de cour de huit jours avec brassard. Les drapeaux de tous les édifices impériaux et de l'Etat seront mis en berne jusqu'aux obsèques.

Friedrichsruhe, 1^{er} août. — Les traits du prince Bismarck portent une expression très paisible. Les gardes-forestiers montent la garde près du lit sur lequel repose le défunt. Le service d'honneur est fait par des hommes du 31^e régiment d'infanterie et par des cuirassiers de Halberstadt.

On élèvera, en un lieu choisi par le prince lui-même, un mausolée d'une décoration simple, où seront réunies les dépouilles du prince

et de la princesse. Jusqu'à ce que ce mausolée soit terminé, il n'y aura qu'une cérémonie religieuse à laquelle présidera le pasteur du village de Brunsdorf.

Dans des dispositions écrites de sa main, le prince désigne exactement l'emplacement où doit s'élever le mausolée, et indique comme sa dernière volonté que l'on ne grave sur sa tombe que ces mots: « Ici repose le prince de Bismarck, fidèle serviteur de l'empereur Guillaume ».

Conflit hispano-américain

La Havane, 1^{er} août. — Les Espagnols ont battu près de Cardenas un détachement de 400 hommes qui portait le drapeau américain et en ont tué 10.

Washington, 1^{er} août. — Suivant des nouvelles de source cubaine et qui méritent confirmation, Nuevitas aurait été bombardé par un navire américain et brûlé après avoir été abandonné par les Espagnols.

Washington, 1^{er} août. — On assure que les modifications apportées aux conditions de paix concernent l'avenir des Philippines. Le cabinet n'a pas encore examiné la question.

Porto Rico a effectué sa soumission. La majorité de la population se réjouit de l'arrivée des Américains.

L'affaire Dreyfus

On lit dans le *Siecle*:

Le procureur général a refusé hier à M^e Labori la communication du dossier de l'instruction Bertulus, sous prétexte que cette instruction n'est pas terminée.

Cette décision n'est pas pour nous surprendre; elle est la suite logique des actes arbitraires de ceux qui nous gouvernent et dont le procureur général, tout comme le procureur de la République, est le mandataire obéissant.

Le lieutenant-colonel Picquart et son défenseur ne s'inclineront probablement pas devant cette décision uniquement prise dans le but de les empêcher de faire valoir leurs raisons devant la chambre des mises en accusation.

Conformément à l'esprit de la dernière loi sur l'instruction criminelle, il n'est pas douteux que cette communication soit obligatoire, et c'est violer la loi que de refuser au lieutenant-colonel Picquart la communication de ce dossier.

* * *

L'*Aurore* publie le petit tableau suivant des personnes frappées pour avoir osé exprimer leur opinion au sujet de l'affaire Dreyfus:

MM. Andrade, professeur de mathématiques à Rennes, révoqué; M^e Leblois, adjoint au maire du septième arrondissement, révoqué; lieutenant Chapelain, mis en non-activité; Grimaux, professeur de chimie à l'Ecole polytechnique, mis à la retraite; lieutenant-colonel Picquart, mis en réforme, arrêté; Joseph Reinach, capitaine de territoriale, mis en réforme; Zola, rayé de la Légion d'honneur; Stapfer, doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux, suspendu.

* * *

M^e Demange, interrogé au Palais de justice sur les suites de la demande en annulation du procès Dreyfus introduite par Mme Lucie Dreyfus auprès du garde des sceaux, a répon-

d'observer l'air singulier de tout le monde, se précipita vers Mme d'Avron, en poussant un cri déchirant.

— Maman a pleuré! maman est malade! Mon Dieu! mon Dieu!

Avec sa précoce intelligence et l'irritabilité nerveuse qu'il tenait de sa mère, le pauvre petit s'effrayait, multipliait les questions embarrassantes, si bien que, pour l'apaiser, force fut de lui dire une parcelle de vérité. On avait eu de mauvaises nouvelles d'une affaire, et cela faisait du souci à maman.

Il écoutait silencieusement, fixant chacun alternativement de ses yeux lumineux, trop profonds pour des yeux d'enfant. Il semblait rouler des idées graves dans sa tête lorsque enfin il se laissa renvoyer avec sa petite sœur, qui, elle, pleurait à chaudes larmes, sans savoir pourquoi.

Cet intermède ayant rétabli un peu de calme, Osmin, qui jugeait plus que suffisant le délai accordé aux considérations sentimentales, crut le moment arrivé d'en revenir au fait.

— Et maintenant, demanda-t-il à M. d'Avron, quels sont tes projets? Tu ne comptes pas, je pense, attendre ici, les bras croisés, la déclaration de la faillite et ce qui peut s'ensuivre?

M. d'Avron se redressa, le visage en feu, saisi d'une exaltation fébrile.

— C'est vrai!... tu as raison!... Qu'est-ce qu'il faut faire?... Je vais partir... oui, n'est-ce pas? m'en aller de l'autre côté de la frontière? On ne peut me le reprocher!... Je laisserai ici tout ce que je possède!... Et à quoi cela servirait-il que je reste... pour...

Il n'acheva pas. La perspective évoquée mettait le comble à son affolement, et il reprit:

— Vous trouverez mes papiers là... Vous ferez pour le mieux, et puis vous viendrez me rejoindre... ou... non!... vous me laisserez, car je suis un homme perdu!

En l'entendant parler ainsi, Mme d'Avron et Simone, épouvantées, se jetaient à son cou, l'embrassaient, tâchant de le calmer.

Un mot d'Osmin fit plus que leurs efforts.

— Allons tu perds la tête, dit l'avoué en haussant les épaules. Partir! il ne manquerait plus que cela!

Son sang-froid lui donnait sur tous une autorité indéniable.

du qu'aucune décision n'est encore parvenue de la Place Vendôme. Le défenseur du condamné a laissé entendre que la famille ne fera pas de nouvelles démarches tant que l'exaltation actuelle ne sera pas apaisée.

La *Gazette de France* se fait à son tour l'écho des graves divergences de vues qui divisent le cabinet au sujet des affaires en cours.

D'après le journal monarchiste, M. Sarrien aurait déclaré qu'il ne se laisserait pas mener par M. Cavaignac.

Samedi, au Conseil des ministres, le dissentiment aurait pris un caractère aigu. Appréhendant la plainte déposée par M. Picquart contre M. du Paty de Clam, M. Cavaignac se serait élevé avec énergie contre les manœuvres des accusateurs d'Esterhazy. Il aurait même dit qu'il était disposé à faire arrêter les principaux meneurs de la campagne: MM. Trarieux, Yves Guyot, Scheurer Kestner, Clémenteau... Alors M. Sarrien aurait déclaré qu'il s'opposait à ces mesures.

La discussion se serait continuée très vive. Finalement M. Cavaignac se serait levé brusquement et aurait quitté la séance.

Chronique suisse

A la frontière

On écrit de Berne à la *Revue*:

Il a paru récemment, dans un journal genevois, un article donnant le détail des troupes françaises réparties le long de notre frontière et des fortifications élevées dans le Jura par nos voisins de l'ouest. On a trouvé que ce déploiement de forces était considérable et l'article en question fait le tour de la presse suisse. Quelques journaux ont même trouvé bon de le faire précéder de réflexions peu obligeantes pour nos voisins, reprochant à ceux-ci de venir prononcer dans nos tirs fédéraux des paroles de cordialité et de s'armer aussi puissamment contre nous.

Ces considérations sont absolument déplacées. En effet, voudra-t-on nous faire accroire que c'est par esprit d'animosité contre la Suisse que les Français bordent leur frontière Est? Un simple coup d'œil jeté sur la carte de dislocation nous apprend le contraire. Si nous faisons abstraction de Grenoble et de Besançon, nous voyons du reste que la frontière suisse est presque complètement dégarinée de troupes françaises; Pontarlier même, qui commande deux grandes voies d'accès et qui n'est pas à dix kilomètres de la frontière, n'a pour toute garnison qu'un seul bataillon de ligne! Quant aux corps qui occupent Besançon et Grenoble, ils sont destinés à garder non pas la frontière suisse, mais celles de l'Alsace et du Piémont.

Oni, dira-t-on, mais les forts! On distingue deux sortes de fortifications. Les premières doivent servir de base d'opérations à une armée, comme celles qui ont été élevées autour de Lyon. Il n'y en a pas sur notre frontière. Nous n'y trouvons que des forts de la seconde catégorie, des forts isolés, et qui sont destinés à arrêter momentanément une armée d'invasion. Une armée suisse? Personne n'oserait le soutenir. Ils sont dirigés contre des troupes qui réussiraient à pénétrer sur notre territoire, à passer par dessus notre armée pour prendre les Français à revers. C'est donc un droit absolu de nos voisins de se garder comme ils le font. Plus ils élèveront de forts, du reste, plus ils diminueront les chances de réussite d'une invasion d'une armée allemande

— Dites-nous ce qu'il faut faire, monsieur Osmin; vous êtes notre meilleur ami, vous le savez! supplia Mme d'Avron, qui se raccrochait à lui comme un noyé à un bon nageur, ne songeant plus à la qualification de rustre, ni à demander pourquoi on recevait cet homme là.

— M. d'Avron n'a qu'un seul moyen de se tirer d'affaire: dégager sa part de responsabilité, comme l'ont fait la plupart de ses collègues, en payant.

— Mais tu sais bien que je ne peux pas payer, dit M. d'Avron avec désespoir. Il faudrait une somme énorme que je n'ai pas.

— Prenez ma dot! s'écria Mme d'Avron. Vendez mes bijoux! Je donnerai tout ce que j'ai, peu m'importe, pourvu que vous soyez tranquille et que vous restiez près de moi!

Faisant ainsi le maximum des sacrifices classiques qu'une femme peut accomplir, elle se rassurait et elle s'étonnait de voir son mari rester aussi sombre, ne se doutant pas encore que, depuis longtemps, elle n'avait plus de dot.

— Cherchez autre chose de plus efficace et de plus prompt, continua Osmin; deux à trois cent mille francs sont nécessaires, et dans un bref délai: une quinzaine au plus. Un emprunt seul peut nous donner cette somme.

— Eh bien! empruntons-la chez le notaire! déclara Mme d'Avron, se trouvant vraiment très experte et surprise qu'on n'eût pas eu encore cette si simple idée.

— Le notaire demandera des garanties que vous n'avez pas, expliqua patiemment Osmin. Un parent ou un ami peuvent seuls, par affection, nous rendre ce service.

— Alors, demandons à nos amis! M. d'Avron eut un sourire désolé.

— Croyez-vous donc que je n'aie pas épuisé déjà cette dernière ressource? dit-il amèrement. Depuis quatre jours, j'ai connu toutes les humiliations qu'un homme peut connaître, et cela en vain! Tous ceux qui voudraient m'aider ne le peuvent pas, et tous ceux qui le peuvent ne le veulent pas...

Mme d'Avron restait stupéfaite.

— Nous avons une famille si nombreuse, tant d'amis! Celui-ci... et celui-ci..., disait elle, énumérant les noms.

A chacun, M. d'Avron secouait la tête.

— Oui, reprit Osmin, je sais par expérience ce qu'est la tournée des amis aux heures critiques; la situation me semble presque désespérée, et cepen-

ou autrichienne dans notre pays. A ce point de vue, nous ne saurions que nous féliciter de la tactique des Français et jamais notre neutralité ne serait mieux assurée que le jour où non seulement la France, mais tous nos autres voisins auraient bordé eux aussi nos frontières de fortifications et nous aurions encints d'un cercle de fer assez puissant pour qu'aucune armée n'osât se risquer à vouloir la briser.

Catastrophe de la « Bourgogne »

La famille la plus éprouvée en Suisse par cette catastrophe est bien celle Fükiger-Burri. Mlle Marie Fükiger, dont la mère, le frère et la sœur habitent Saint Imier, et sa cousine, Mlle Bertha Fükiger, dont les parents habitent Aubonne (Vaud), avaient eu l'intention de surprendre leurs chers parents en leur rendant visite et ne les avaient par conséquent pas avisés de leur embarquement sur la *Bourgogne*. Par miracle, une troisième cousine, fille de M. Jacob Burri, à Ronchâtel, qui aussi avait eu la même intention, avait déjà pris son billet. Au dernier moment, sur le bateau, elle se décida à rester.

Nouvelles des cantons

FRIBOURG. — *Découverte d'ossements.* — En procédant à la construction d'une maison à Pontels, hameau de la commune de Guin, on a mis à jour des ossements et des parties d'un mur ancien. L'on présume que le petit monticule, situé au nord-ouest de la chapelle de Pontels, renferme un cimetière datant de l'époque des Helvètes.

BALE-VILLE. — *En temps de guerre.* — Un journal de Bâle, la *Nationalzeitung*, nous en raconte une bien bonne au sujet de la guerre de sécession. Il paraît même que l'histoire est vraie. La voici:

Chacun sait que beaucoup de Suisses prirent part à cette guerre, qui ensanglanta les Etats Unis. Il y en avait aussi bien dans l'armée fédérale que dans celle des rebelles. Un jour, aux avant postes, un rebelle tirait sans arrêt sur un fédéré. Celui-ci à couvert derrière un abri ne répondait pas, mais à la longue, énervé par les détonations, il s'écria:

— Du Ve! fluechte, hör doch a Mol uf schüsse! (Dis, espèce de maudit, cesse donc un peu de tirer!)

A ces mots, le tir cessa comme par enchantement et le rebelle répondit aussitôt en bon patois suisse allemand:

— Wenn i g'wüsst hät, dass Du's wärist, het i scho lang ufgehört! (Si j'avais su qui tu étais, il y a longtemps que j'aurais cessé!)

Et les deux ennemis tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Le fédéré était un Zurichois, le rebelle un Glaronnais!

BALE-CAMPAGNE. — *L'ingénieur Pümpin.* — L'ingénieur bâlois Pümpin, mort à Genève, avait construit de nombreuses voies ferrées en Suisse. Ce sont les suivantes: Régional Travers-St Sulpice, Tramelan Tavannes, Marzili-Berne, Bienna-Macolin, Birsighalbahh, Frauenfeld Wyl, Beatenberg, chemins de fer de l'Oberland bernois, Sissach-Gelterkinden, chemin de fer de la Wengernalp, ligne du lac de Thounne, ligne de la Schynige Platte. M. Pümpin a construit ces diverses voies ferrées, sauf la première, en collaboration avec un associé, M. l'ingénieur Jean Herzog.

GRISONS. — *Sauvée grâce à la mauvaise étoffe.* — Jeudi matin, Joseph et Marie Mehli,

dant il faut lutter jusqu'au bout. C'est pourquoi, madame, et vous aussi, mademoiselle, j'ai voulu vous appeler toutes deux à notre aide; quand un miracle est nécessaire, c'est souvent une femme qui le fait.

Mme d'Avron se laissa retomber épuisée sur son fauteuil. Elle ne se sentait pas de taille à faire un miracle; mais Simone, au contraire, se ranimait en songeant qu'un effort pouvait encore être tenté, et M. d'Avron, toujours prêt à se cramponner au moindre espoir, se calmait déjà un peu.

— Cherchons, dit-il.

Tous les quatre, ils s'étaient assis et demeuraient immobiles, plongés dans de silencieuses réflexions qu'interrompaient de temps en temps une demande, une réponse, une discussion rapide.

Le cercle des parents proches, des amis intimes, avait déjà été parcouru. On rappelait, maintenant, des relations lointaines, des connaissances presque oubliées; on proposait des arrangements impossibles, des combinaisons folles.

— Pour prêter trois cent mille francs, la première chose est de les avoir, disait Osmin, s'efforçant de guider les recherches. Quelle est la personne de votre famille la plus riche?

— Parbleu! dit M. d'Avron, se levant avec une inspiration subite, c'est ma belle sœur... la veuve de mon frère! Une de ces fortunes anglaises colossales, à ne pas savoir soi-même le compte de ses millions!

— Parfait! parfait! s'écria Osmin.

— Mais ce n'est pas elle qui voudrait me venir en aide, acheva M. d'Avron.

— Le lui as-tu demandé?

— Non, ma foi, non! L'idée ne m'en est pas même venue!

— Alors, comment sais-tu qu'elle refuserait?

— Je la connais, et plutôt je l'ai connue, car nous ne nous sommes pas revus depuis trente ans au moins. Jamais femme plus dure, plus méchante, plus indomptable que cette Anglaise, un véritable dragon! Avec cela, passionnée, d'une jalousie de tigresse!

L'impression laissée à M. d'Avron devait être bien forte, car il oubliait un instant ses soucis actuels pour rappeler les vieux griefs.

— Aimait-elle ton frère? demanda Osmin.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 8

Le Mari de Simone

PAR

CHAMPOL

— Mes pauvres enfants! C'est moi qui aurais perdu leur avenir!

Toutes les réflexions, si longtemps écartées, affluèrent ensemble à son cerveau trop étroit pour les contenir.

— J'ai fait le malheur de mes enfants! J'ai fait le malheur de ma femme! je l'ai tuée!... répétait-il, affolé en voyant, à la lueur des bougies allumées par Osmin, Mme d'Avron qui s'abandonnait aux bras de Simone, à bout de forces, dans une torpeur plus effrayante que son agitation de tout à l'heure.

Et comme si la scène n'eût pas été suffisamment lamentable, un trottinement furtif s'entendit dans le corridor, s'arrêta devant la porte, et, d'une poussée, les deux petits entrèrent en courant, la main dans la main, triomphants, ravis, croyant bien dénicher la surprise qu'ils guettaient depuis la veille, trouver le fameux arbre de Noël dans le cabinet de papa, où toutes les grandes personnes s'étaient donné un mystérieux rendez-vous.

L'absence de l'arbre, l'accueil gêné qu'on leur faisait, sans reproches ni caresses, provoquèrent d'abord chez eux une stupeur qui se peignit sur leurs petites figures. Puis Georges, déjà capable

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

deux enfants d'une dizaine d'années, jouaient avec un petit char près de Trimmis, sur la route longeant la voie ferrée. La petite Marie poussait le véhicule par derrière tandis que Joseph, assis à l'avant, dirigeait le timon avec les pieds. Tout alla bien jusqu'au moment où l'équipage s'engagea sur la ligne de chemin de fer par le passage à niveau qui se trouve dans ces parages. A cet instant précis arrivait un train dont la machine accrocha les vêtements de la fillette et la traîna sur un assez long parcours.

Heureusement, l'étoffe de la robe était de qualité inférieure: elle ne tarda pas à se rompre et l'enfant retomba dans un ravin bordant la voie sans se faire aucun mal. Voilà une jeune fille qui peut dire qu'elle doit la vie à un mauvais tissu.

Au cours de l'année 1897, les tribunaux grisons ont eu à s'occuper de 18 demandes en divorce, et d'une demande en séparation de biens. Dans 10 cas les deux parties réclamaient le divorce pour des motifs divers, dans 2 cas la demande était faite par l'un des conjoints seulement, motif: infidélité. 2 divorces ont été prononcés pour abandon; 4 pour incompatibilité d'humeur. 1 séparation de biens a été accordée pour dissipation.

Cochers mécontents. — Actuellement, de véritables torrents d'étrangers passent de Thusis en Engadine. Les cochers de la région ne sont cependant pas satisfaits, car les voyageurs, au lieu d'utiliser les voitures particulières, se servent de la poste: courses ordinaires et extraordinaires. L'autre matin, sur 70 cochers présents à Thusis, 10 seulement ont été engagés.

On comprend le mécontentement de ces pauvres gens, qui, espérant faire une «bonne saison», ne parviennent pas même à rentrer dans leurs frais.

ARGOVIE. — La Gazette de Constance annonce que M. Krupp, le célèbre fabricant de canons, a l'intention d'installer à Rheinfelden une aciérie, succursale de ses grands établissements d'Essen (Allemagne).

On se plaint, dans le canton d'Argovie, que les pasteurs argoviens deviennent toujours plus rares et qu'il faille aller, suivant les besoins, chercher à Bâle des candidats orthodoxes ou dans la Suisse orientale des candidats libéraux. On relève en même temps le fait que les avocats argoviens sont en revanche très nombreux, trop nombreux même. Quant aux causes de la disette de pasteurs du crû, les journaux argoviens en voient une principale dans le fait que les théologiens doivent justifier d'au moins dix semestres d'études, tandis que quatre à six suffisent pour les juristes, ce qui rend les études beaucoup plus coûteuses pour les premiers.

Chronique du Jura bernois

Neuveville. — La Banque Imer, à Neuveville, qui vient de suspendre ses paiements, offre du 40 à 50 % à ses créanciers.

Laufon. — On annonce la constitution d'une société d'actionnaires, au capital de 400,000 fr., pour l'établissement d'une nouvelle fabrique de ciment entre Zwingen et Gröllingue.

St Imier. — Samedi, vers 2 h. 1/2, du matin, on a voulu pénétrer dans le magasin de librairie de Mmes Witzig. Le bruit de deux vitres fracturées ayant heureusement réveillé quelques voisins, les auteurs inconnus de cette tentative de vol ont dû se sauver au moment où ils auraient pu commencer leurs opérations, soit de dévaliser le magasin ou les appartements.

Chronique neuchâteloise

Echo du tir. — Un incident d'une portée sociale a failli faire rater le dernier banquet du tir fédéral de Neuchâtel. C'était ni plus ni moins qu'une grève des sommelières. Le cortège arrivait déjà devant la cantine que ces demoiselles, massées dans un coin, refusaient encore de travailler sans augmentation, sauf pourtant celles de la Presse qui n'avaient pas voulu abandonner leurs administrés, exemple bien fait pour montrer au monde qu'il y a des gens qui apprécient les journalistes. Heureusement une transaction est survenue et le repas a pu s'effectuer sans accroc; il était même un peu meilleur qu'à l'ordinaire.

Repos dominical. — Les patrons coiffeurs de Neuchâtel ont décidé que leurs magasins seraient fermés le dimanche à midi, en été et à une heure en hiver.

Chronique locale

Embellissement de la ville. — On nous écrit:

Nos édiles sont comme nous, ils commencent à en avoir assez d'une fontaine superbe qui ne marche pas. Puisqu'on ne peut décemment l'enlever, il fallait tout au moins la masquer et c'est pourquoi sans doute on a autorisé l'installation du Cinématographe placé devant notre Fontaine monumentale.

Cette construction, si elle n'en a d'autre, a tout au moins le mérite de faire pendant à la

vespasiennne placée de l'autre côté de la route.

Merci à nos édiles qui n'épargnent rien pour embellir notre ville! X.

Tramway. — Voici le résultat du trafic et des recettes en juillet 1898:

Nombre de voyageurs 38,237
Produit du transport des voyageurs fr. 3629 40 cent. (Communiqué.)

Théâtre. — Nous rappelons la représentation de la Roulotte, donnée jeudi par la Tournée Ch. Baret.

Etres heureux. — Des êtres heureux, ce sont nos toutous; depuis hier ils circulent sans la maudite muselière si longtemps obligatoire.

Bienfaisance. — La Direction de l'Hôpital exprime sa plus vive reconnaissance à la personne anonyme qui vient de lui envoyer le beau don de 400 fr., destiné à la formation d'un fonds pour l'achat d'un harmonium. (Communiqué.)

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 2 août. — Le congrès de l'Union socialiste de langue italienne a été clos lundi soir. Dans la séance de lundi, à laquelle assistait un représentant du Gewerkschaftsbund suisse, l'entrée de l'Union dans la Fédération, déjà décidée en principe, a été définitivement votée. Le projet de nouveaux statuts d'organisation élaboré par le Comité central a été discuté et le comité a été chargé, d'accord avec le comité fédéral du Gewerkschaftsbund, d'élaborer, sur la base de ce projet, des statuts définitifs et de les soumettre au prochain congrès. Par suite de cette décision, le tractanda relatif à la séparation de l'Union en trois groupes, d'après la séparation des langues, a été abandonné comme sans objet.

Zurich a été désigné comme siège du Comité central et le comité, composé de cinq membres, a été élu. M. Ciacchi a été nommé secrétaire en remplacement de M. Vergnani; M. Macchi, de Bellinzona, a été nommé rédacteur en chef du Socialista. Le prochain congrès se réunira à Bellinzona à une date qui sera fixée par le Comité central.

Relativement aux relations réciproques entre le parti socialiste italien et l'Union socialiste en Suisse, le congrès a formellement déclaré que le parti italien ne doit faire aucune publication sur le territoire suisse; en conséquence, le transfert projeté du journal Letta di Classe en Suisse ne pourra avoir lieu. L'activité des deux organisations sera complètement séparée, en ce sens que le parti italien n'exercera son activité qu'en Italie et l'Union la sienne en Suisse seulement.

Agence télégraphique suisse

Berne, 2 août. — Conseil fédéral. — Nominations. Télégraphistes. Télégraphiste à la Chaux-de-Fonds, M. Jacques Vogeli, de Rütli, actuellement télégraphiste à Bâle.

Le délai fixé à l'article 5 de la concession pour le chemin de fer de la Jungfrau pour la présentation des documents techniques et financiers prescrits, ainsi que des statuts de la Société, est de nouveau prolongé jusqu'au 30 septembre 1898.

Le délai fixé à l'art. 5 de la concession pour les chemins de fer à voie étroite de Tramelan à Saignolégier et à Goumois, par les Breuleux ou le Cernil, et de Tramelan au Noirmont ou aux Emibois, par les Breuleux, est de nouveau prolongé de deux ans, soit jusqu'au 25 juin 1900, en tant qu'il s'agit de la ligne Tramelan-Saignolégier-Goumois.

Berne, 2 août. — Les naturalistes suisses ont repris ce matin leurs travaux scientifiques en séance de sections. La journée d'aujourd'hui est exclusivement consacrée aux travaux de sections, ainsi qu'à la visite de différents établissements scientifiques.

Ce soir a lieu au Schänzli un Festcommers.

Berlin, 2 août. — L'empereur a donné ordre par dépêche à l'office impérial de l'intérieur de faire tous les préparatifs pour une grande manifestation de deuil sur la place royale.

La famille de Bismarck a reçu des télégrammes de condoléance outre ceux de la famille impériale et de tous les princes confédérés, des cours de Russie, d'Angleterre, d'Autriche et d'Italie, du sultan et de plus de 100 hommes d'Etat européens.

Kiel, 2 août. — L'empereur est arrivé lundi soir à 9 h. 1/2 à bord du Hohenzollern; il a été reçu par les saluts des escadres réunies.

L'impératrice est arrivée à 9 h. 3/4, en vêtements de deuil; elle s'est rendue au château, puis de là à bord du Hohenzollern.

MM. de Bülow, secrétaire d'Etat, et Lucanus, conseiller intime, sont arrivés dans la soirée.

Friedrichsruhe, 2 août. — Le chancelier de l'empire, prince de Hohenlohe, est arrivé hier soir, accompagné du comte Schoenborn; il a assisté à la mise en bière, puis il est reparti.

Madrid, 2 août. — Le conseil des ministres hier a duré plus de quatre heures; il s'est occupé des bases fixées par les Etats-

Unis. Comme quelques points paraissaient obscurs, on a télégraphié pour demander des éclaircissements. Dès que la réponse aura été reçue, le conseil se réunira de nouveau.

Londres, 2 août. — On télégraphie de Madrid au Standard que les conditions de paix relatives aux Philippines sont plus rigoureuses qu'on ne le croyait.

On télégraphie de Washington au Daily Chronicle que M. Cambon fait tous ses efforts pour décider M. Mac Kinley à ce que les Etats-Unis prennent à leur charge la dette de Cuba.

Washington, 2 août. — MM. Mac Kinley, Alger et Long ont conféré au sujet de la situation aux Philippines, laquelle devient inquiétante; on assure que les insurgés menacent de rompre ouvertement avec les Américains. Le général Merritt s'efforcera de protéger les citoyens contre les violences des rebelles; dans ce but, il demandera la reddition de Manille pour devancer les insurgés.

Londres, 2 août. — On télégraphie de Cavite au Times que les Espagnols se rendraient s'ils ne craignaient pas d'être massacrés par les insurgés.

Londres, 2 août. — On télégraphie de Washington au Daily News que le Département de la guerre organise l'armée d'occupation de Cuba; il est probable que l'effectif sera de 50,000 hommes sous le commandement du général Lee.

Key West, 2 août. — La goélette espagnole Dolores, chargée de vivres, a été capturée à Batabano.

Londres, 2 août. — M. Curzon dément que des négociations aient lieu entre l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet des Philippines; le gouvernement ignore s'il est vrai que l'Allemagne voudrait Luçon.

M. Curzon annonce que le représentant de l'Angleterre en Chine a reçu l'ordre d'informer le Tsong li Yamen que l'Angleterre appuierait la Chine contre toute agression des puissances motivée par une concession de la Chine à des Anglais en matière de chemins de fer ou de travaux publics. (Applaudissements.)

Londres, 2 août. — Lord Kimberley demande si le gouvernement protégera les Anglais en ce qui concerne les chemins de fer dans les provinces limitrophes du Yang Tsé-Kiang.

Lord Salisbury répond que le devoir du gouvernement est d'assurer la protection des Anglais à l'étranger mais non d'entreprendre lui-même pour eux l'établissement de chemins de fer. Il confirme la déclaration faite aux Communes par M. Curzon que l'Angleterre protégera en Chine ses nationaux contre une agression d'une puissance quelconque, motivée par une concession de la Chine à un Anglais.

Lord Salisbury ne croit pas que le ministre de France proteste au sujet du chemin de fer de Canton, ce qui ne pourrait être toléré.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Ouverture de faillite

Louise Schmidt, épicière, au Locle. Date de l'ouverture de la liquidation: 27 juillet 1898. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 19 août 1898.

Etat de collocation

Jean-Jacob Funk, seul chef de la maison Jean Funk, boucher, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Délai d'opposition: le 6 août 1898.

Charles-Oscar Wiget, seul chef de la maison Oscar Wiget, fabricant d'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds. Délai d'opposition: le 6 août 1898.

Clôture de faillite

Succession répudiée de César Matthey, en son vivant mécanicien, aux Brenets. Date du jugement de clôture: le 25 juillet 1898.

Notifications édictales

Est cité à comparaître: Jules Ulysse Brossard, monteur de boîtes, précédemment au Locle, le jeudi 11 août 1898, à 9 heures du matin, devant le juge d'instruction, qui siégera en son Parquet, 20, rue de la Promenade, à la Chaux-de-Fonds. Prévention: Abus de confiance.

Publications scolaires

La Côte-aux-Fées. — Institutrice de la classe primaire mixte du quartier des Bourquins. Obligations: celles prévues par la loi. Traitement: 1080 francs. Examen de concours: sera fixé ultérieurement. Entrée en fonctions: immédiatement après l'examen.

Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 6 août 1898, au président de la commission scolaire, et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique.

Attention!

Nous rappelons qu'à l'Hôtel-de-Ville se trouve une lanterne où sont déposées les clefs trouvées. Avis aux personnes qui en ont à réclamer.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 30 juillet et 1^{er} août 1898

Recensement de la population en Janvier 1898:

1898: 81,605 habitants,
1897: 81,157 »

Augmentation: 448 habitants.

Naissances

Roth Irène-Cécile, fille de Pierre, horloger, et de Emma née Villeneuve, Bernoise.

Girard Henri-Paul, fils de Léon-Armand-César, peintre en cadrans, et de Pauline-Zélima née Degoumois, Vaudois.

Arm Alice, fille de Simon, domestique, et de Anna née Köhli, Bernoise.

Brugo Jules-Albert, fils de Albert, carrier, et de Cécile-Eugénie née Jeanloz, Italien.

Cartier Marcel-Ulysse, fils de James Ulysse, employé postal, et de Marie-Joséphine née Petignat, Neuchâtelois.

Berthoud-dit-Gallon Jeanne-Yvonne, fille de Charles Albert, horloger, et de Lina-Caroline née Kupfer, Neuchâteloise.

Ritschard Jules-Alfred, fils de Adolf, cantonnier, et de Elisabeth Gurtner née Oswald, Bernois.

Tschantz Alfred, fils de Albert, manoeuvre, et de Léa-Bertha née Bähler, Bernois.

Baumgartner Martha-Emma, fille de Ernst, horloger, et de Maria-Veronika née Meyer, Bernoise.

Promesses de mariage

Andéat Paul, garçon de magasin, et Dubois Rachel-Bertha, régleuse, tous deux Neuchâtelois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière) 22341. Fivaz Marius, fils de Cécile-Olga, Vaudois, né le 15 août 1896.

ON NE PEUT SE PASSER DE SOMMEIL

Si vous l'on tombe dans un dangereux état de faiblesse: les organes fatigués par le travail quotidien ont besoin, pour acquiescer de nouvelles forces, d'une période de repos; la privation de sommeil, outre qu'elle est moralement très pénible, amène rapidement de sérieux ravages physiques: l'appétit diminue, la santé s'affaiblit et il se manifeste souvent des troubles nerveux.

Il faut donc combattre de suite cette affection à l'aide d'un remède actif et puissant.

Les Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams, toniques et reconstituants, font retrouver le sommeil: de nombreux exemples en font foi. Entre autres celui de M. Julien Prudhomme, au château de la Morinière, à Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne). Je suis heureux, écrit-il, de pouvoir proclamer l'efficacité des Pilules Pink; depuis quatre ans je ne pouvais plus dormir et j'étais tombé dans un état de faiblesse alarmant. Ayant fait usage des Pilules Pink, j'ai retrouvé le sommeil et ai vu revenir mes forces. Aussi, je vous autorise de grand cœur à publier ma lettre.

Efficaces pour: anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, neurasthénie, migraines, etc., elles sont un régénérateur du sang, tonique des nerfs. En vente en Suisse dans toutes les pharmacies, aussi au dépôt principal P. Doy et F. Cartier, droguistes, Genève, à 3 fr. 50 la boîte; 17 fr. 50 par six boîtes, franco contre mandat poste.

2^{me} édition du Livre d'Or

Volume complet formé par les 385 photographies de la 1^{re} édition et 165 photographies nouvelles de patriotes de 1848 (42 planches). Prix fr. 8.- franco toute la Suisse

Supplément à la 1^{re} édition formé par les 165 photographies nouvelles, soit 42 planches reliées en une couverture illustrée. Prix fr. 3.- franco toute la Suisse

Le 40% du prix de vente sera versé au Fonds cantonal des épileptiques.

R. HAEFELI & Co, Impr.-Édit.

Chaux-de-Fonds



Le produit à l'Ancre est le seul véritable. Goutte et Rhumatisme; guérison prompte et radicale par le Pain-Expeller à la marque ancre. Dans toutes les bonnes pharmacies. Se vend dans la plupart des pharmacies.

PAPETERIE A. COURVOISIER

PLACE DU MARCHÉ

Cartes postales fantaisie

Cartes postales avec vues de Chaux-de-Fonds, Locle et autres vues suisses, 10 ct. Cartes postales, Costumes nationaux 10 ct. Cartes postales, Emussons suisses 15 ct. Cartes postales, Historiques 15 ct. Cartes postales, Mont. suisses (Comiques) 15 ct. Cartes postales, Tir féd. 1898 à Neuchâtel 15 ct. Cartes postales du photographe amateur 15 ct. Cartes postales, La Suisse pittoresque 15 ct.

Chaque soir dès 7 1/2 h., l'Impartial est en vente au magasin de Tabacs et Cigares Chatelain-Nardin, rue du Parc 64.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

QUATORZIÈME LISTE

des dons d'honneur offerts pour le Tir fédéral de 1898, à Neuchâtel

	FRANCS
Société de tir de Bienne, supplément	50 —
Société des carabiniers, Lugano	100 —
M. A. Weissaupt, Bienne	25 —
Société de tir de campagne, Vallamand et ses amis	53 —
Quelques Neuchâtelois à Tavannes (par M. A. Vuithier)	27 80
M. Ducommun Ramseyer, La Chaux-de-Fds	30 —
M. Guy de Massiac, vice président de l'Union des Sociétés de tir de France, Dijon (2 ^e don)	96 —
M. Henri Steudler, La Chaux-de-Fonds	15 —
M. A. Thomegoux, Paris	25 —
M. Léon Vaucher, Bâties	90 —
Comité de réception du Tir fédéral de 1898 (omis dans la liste précédente)	250 —
Maison Paulin, à Beaume	150 —
Maîtres menuisiers de Neuchâtel (par M. Jeanrenaud, Ecluse)	175 —
Société des carabiniers, Lausanne (supplément)	5 —
Bataillon landwehr 107, II ^{me} ban (par M. le major S. Calame, Coffrane)	200 —
M. R. Wehrli, peintre-verrier, Zurich	150 —
M. Joseph Ferralli, Old England, Zurich	25 —
MM. Cottereau et Cie, Cycles, à Dijon	20 —
Le vase de Sévres offert par M. le président de la République française à une valeur de	500 —
Total de la 14 ^{me} liste	1,986 80
Listes précédentes	200,142 —
Total à ce jour	202,128 80

P. S. — On nous fait observer que la souscription du don de 150 fr., émanant des Neuchâtelois à Verdon et figurant dans la 12^e liste, est due à l'initiative de M. C.-A. Brailard, marchand de vins.

COMITÉ DES PRIX.

Quel fut le vainqueur de 1870 ?

Conversation avec un fou

J'ai vu hier, dans l'atelier d'un peintre inconnu qui passe pour fou, une singulière composition. Cela représente une effroyable mêlée, la plus effroyable qu'on puisse imaginer. Toutes les faces grimacent d'épouvante, de douleur, d'humiliation et d'orgueil. Vaincus et vainqueurs souffrent également le supplice de se haïr, de se chercher pour empirer leurs maux, pour blesser leurs blessures. Les bras mutilés s'acharnent contre les poitrines ouvertes. Les mâchoires hurlent et mordent. Les cœurs arrachés, avec leurs fibres pareilles à des racines pendantes, saignent et grouillent à terre, sous des millions de pieds emmêlés crispés et trépидants. Au centre d'affreux disques rouges et déchiquetés, qui sont des Plaies symboliques, des yeux ouverts regardent fixement d'autres Plaies voyantes, dont ils rêvent — on le sent — de crever

les yeux ! Tous les vêtements étant tombés en haillons, troués, arrachés, lambeau après lambeau, par la Guerre, les êtres ne savent plus se reconnaître comme ennemis réguliers, mais ils continuent à s'entre-tuer parce que le vertige rouge les emporte.

... Au-dessus de cette tourmente humaine — plus désordonnée que celles des océans — se tordent des bannières sans hampes, des loques envolées, incolores. Elles tourbillonnent, éperdues dans un ciel aux teintes haineuses, dont les lourdes nuées se fendent pour laisser tomber un déluge. Or, ce déluge noie déjà la terre ; et le combat du monde, la hideuse mêlée de tous, l'ignoble tuerie universelle, ne s'aperçoit que sous une transparence glauque qui monte jusqu'aux épaules des horribles combattants. Pendant que l'humanité s'infirmit à elle-même avec acharnement toutes les tortures possibles, les forces physiques se déchainent aussi contre les hommes, comme par châtement. Et les raies inflexibles d'une mystérieuse pluie tombent, tombent sans cesse, aiguës et drues comme les baïonnettes et les lances des renforts de guerre apparut là-bas, sur l'horizon.

Le monde va finir !...
— J'intitule ce tableau, me dit le peintre — *Le Triomphe de la Paix !*
Il ne faut jamais se moquer des fous.
Je regardai le mien avec sympathie. Il me comprit très bien.

— Je vous semble fou, me dit-il ; mais vous, vous êtes aveugle. Regardez ma bataille. Cherchez le vainqueur... il y est. Ne voyez-vous pas le vainqueur ?

Alors il me montra, tout au fond du ciel tumultueux, un petit point pâle, presque invisible. A la loupe, on pouvait distinguer une colombe qui portait un rameau d'olivier.

Le vainqueur le voilà ! me dit le fou tout pensif. Le vainqueur c'est la colombe, c'est l'espoir, c'est la paix. Aucun de ces combattants ne voit ma colombe, mais elle vient... La verraient-ils qu'ils ne comprendraient pas encore ce qu'elle apporte ou ce qu'elle annonce... Quand la terre naissante était obscure et froide, avant le feu, les hommes virent-ils — dans la première étincelle tirée du frottement du bois contre le bois — toutes les conséquences de Prométhée ? Lui-même prévoyait-il qu'il y avait, dans ce point lumineux et chaud, la transformation du globe, le pain et le fer, les arts du feu, le resplendissement des civilisations ?... Toute l'incommensurable nuit, je la méprise, monsieur, quand je vois une étincelle. Certaines gens aperçoivent partout, en plein soleil de midi, des points noirs. Moi, je vois

toujours, dans ce crépuscule qui nous enveloppe, mon point lumineux.

Je continuai à regarder mon interlocuteur avec sympathie. Je reconnus sa folie, c'était l'optimisme.

— Ainsi, lui dis-je, nous vivons, selon vous, en des temps heureux ?
Il ne répondit pas directement.

— On prétend, fit-il, que la guerre est nécessaire parce qu'elle entretient les vertus viriles. Mauvaise logique. Comme école d'héroïsme, une marine pacifique suffirait au monde. Que de métiers, d'ailleurs, exigent du courage et façonnent de véritables héros ! Or, ce qui me frappe, moi, c'est qu'au moment où l'Allemagne s'appretait à célébrer le vingt-cinquième anniversaire de ses prétendues victoires, un congrès a eu lieu (le 13 août) à Bruxelles, où fut élaboré un règlement pour l'organisation d'une cour d'arbitrage... Ça n'a l'air de rien..., ça ne s'est pas vu..., ma colombe, monsieur, pas plus grosse qu'une mouche !...

Il se leva, prit dans sa bibliothèque un livre qu'il ouvrit. C'était des vers, naturellement.

— Regardez la date : 1889. Je demandais, là dedans, pourquoi l'Alsace-Lorraine ne serait pas proclamée Etat neutre sous le nom de *Royaume de Dieu*. On y installerait le Pape, président naturel du Tribunal d'arbitrage, car l'idée de paix est essentiellement chrétienne.

— Ou bouddhiste.
— Laissez-moi donc tranquille avec la priorité chronologique de votre Bouddha ! Que m'importent les sources ignorées du Nil, si le Nil que je connais fertilise mon Egypte !

— Eh bien, votre Royaume de Dieu n'est pas fondé encore ?...

— Non certes, mais le congrès du 13 août tenu à Bruxelles, c'est un achèvement... Ah ! si le pape voulait, avec l'aide de l'autre pape, le tzar, notre dix-neuvième siècle, avant de mourir, verrait un beau spectacle ! Et ce serait la fin du grand malaise, car le mal de la fin du siècle n'est autre chose au fond que l'angoisse d'insécurité à laquelle la question d'Alsace-Lorraine condamne le monde civilisé... Ah ! si le pape voulait ! quel joli lâcher de petites colombes, monsieur ! Cette idée d'un royaume de Dieu n'est pas de moi. Elle a germé dans la tête d'un soldat de 70, aujourd'hui lieutenant-colonel, auteur d'un traité de balistique ! Les vrais soldats se battent comme Jeanne d'Arc, en désirant la paix.

— Tout ça, c'est de fort jolis rêves...

— Je vous entends. Des rêves de fou, n'est-ce pas ? Eh bien ! à l'heure où nous

parlons, juste à l'heure où l'Allemagne fête ses victoires, un colonel allemand, M. Moritz von Egidy, comme pour répondre à mon colonel français, demande que l'Alsace-Lorraine soit proclamée Etat indépendant. N'est-ce pas curieux, tout cela ? Autant de points lumineux, autant de jolies petites colombes.

— En attendant, la Prusse, orgueilleuse de sa victoire...

— Je ne souffrirai jamais, s'écria-t-il ; d'un ton de furieux, qu'on dise en ma présence que la Prusse fut victorieuse en 1870 !

— Et qui donc alors fut le vainqueur ?

— La Suisse, monsieur.

— En vérité ?

— Ou plutôt un Suisse, monsieur.

— Je ne comprends pas.

— Ah ! vous ne voyez jamais la colombe. Une dernière fois, je vais vous la montrer. Voulez-vous me suivre en Afrique ? Vous y êtes ? Bon. Au milieu du Sahara, tout Européen vous est compatriote, n'est-ce pas ? Donc, suivez-moi dans Sirius. De là, tout habitant du globe terrestre vous semblera concitoyen. Eh bien, dans cette haute région, la partialité cessant d'être un devoir, c'est-à-dire allemand ou français, vous apercevrez que le rapport de M. de Chaudordy sur la guerre franco-prussienne dénonce un crime humain, purement et simplement, un crime de lèse-humanité.

« Prêtres frappés, femmes maltraitées, bombardement de villes ouvertes, blessés massacrés », croyez-vous que, dans la haute sphère où nous sommes, cela puisse vous apparaître comme un triomphe ? Proclamez-vous le triomphe de la nuit quand la petite étoile du matin vous annonce l'aube certaine ? l'aube, lointaine encore, de l'amour et de la justice ? Non, non, la triomphante, c'est l'étoile, c'est l'étincelle, *stella victrix*. Dans Sirius, où nous sommes, un nom efface les noms de Bismark et de Guillaume : c'est le nom de Dunant, de Joseph Dunant, le promoteur de la croisade moderne, l'organisateur du service de la *Croix de Genève*.

« Aux regards des Prussiens et des Français, le vainqueur de 70 fut Guillaume ; pour les esprits et les cœurs ce fut Dunant — Joseph Dunant, qui, en 1864, avait réuni la Conférence de Genève, et qui en 1870 sauva l'honneur de l'humanité. *La Croix rouge de Genève* c'est le *labarum* triomphant. *In hoc signo vinces...* La voyez-vous ma petite colombe ? Comprenez-vous le rameau d'olivier ?

Jean AICARD.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE
E. BOLLE-LANDRY

Magasins : Place de l'Hôtel-de-Ville 5 Chaux-de-Fonds Ateliers : Passage du Centre 2

Spécialités fabriquées : **Bagues — Broches — Alliances — Médallions — Boutons de manchettes — Chaînes massives.**

Mise en vente d'une grosse partie d'ORFÈVRERIE DE TABLE en argent contrôlé

Un service à découper, manches argent, dans un élégant écrin	Fr. 10.— et 12.—
Un service à salade,	9.— et 10.—
Une douzaine cuillères moka, argent massif, dans un élégant écrin	30.—
Une douzaine cuillères à café, argent massif, dans un élégant écrin	32.—
Une cuillère à ragoût, argent massif, dans un joli cartonnage	13.50
Une truelle argent, richement décorée, argent massif, dans un joli cartonnage	19.—
Une passoire à thé ou à sucre, argent massif, dans joli cartonnage	14.—
Un pochon à soupe, argent massif, dans joli cartonnage	30.—
Six couverts, argent massif, en écrin riche.	88.—

ENVOIS A CHOIX

E. BOLLE-LANDRY
Magasin de Bijouterie

Chaînes plaqué or pour Messieurs
à Fr. 7, 8, 8.50.

Chaînes plaqué or pour Dames
à Fr. 4, 4.50 et 5.

Bagues or 9 karats
à Fr. 4.50.

Rhabillages de Bijouterie en tous genres.

Pour Séjour à la Campagne et **Touristes**

Très grand assortiment de 11629 **Conserves** de toutes provenances.

Salamis extra-fin et malgre.

Encore quelques petits **Jambons** crus, véritables Westphalie.

— Expéditions au dehors —
C. FRIKART-MARILLIER
Comestibles

5, Rue Neuve 5.
A vendre faute d'emploi, une bonne bicyclette très peu usagée, caoutchoucs pneumatiques, machine légère et de toute solidité ; plus une machine à arrondir. — S'adresser rue Neuve 2, au 3^{me} étage. 11514



Pour recouvrir les **POTS** et **JATTES** de CONFITURES
Servez-vous du

PAPIER PARCHEMIN

spécial, en vente au mètre à la **PAPETERIE A. COURVOISIER, PLACE NEUVE**



Changement de domicile

Le soussigné fait connaître à son honorable clientèle, à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il a transféré son domicile

Rue de la Gare 5

Par un travail prompt et soigné et des marchandises de première qualité, il espère comme par le passé, mériter la confiance qu'il sollicite. 11083 0

Chaussures sur mesures en tous genres.

Réparations. Prix modérés. **Georges FREY, cordonnier.**

Pension. On demande quelques bons pensionnaires. — S'adr. rue du Manège n° 22, au 2^{me} étage. 11578

Cessation de commerce

A remettre une pâtisserie, pouvant aussi servir de café chocolat, café-beignet ou autre commerce. Situation : centre de la ville, joli quartier très fréquenté. — Adresser les offres : Pâtisserie Romanens, rue des Poteaux 8, Neuchâtel. 11586

Occasion !

Maison à vendre à l'entrée de la Chaux-de-Fonds, comprenant 8 logements, eau installée dans les 8 cuisines. Grand terrain attenant. Evaluée 34,000 fr. et cédée pour cause de départ à 20,000 fr. Facilités de paiement. — S'adresser sous initiales F. M. W., Poste restante. 11584

prêterait la **2000** fr. somme de pendant 3 ans, remboursable par versements mensuels contre bonnes garanties. Intérêts à fixer. — Adresser offres, sous **W. K. 810**, Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 11547



BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 2 Août 1898.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

Est.	Cours
Chèque Paris	100.27 1/2
Court et petits effets longs	100.28 1/2
3 mois) acc. françaises	100.3
3 mois) min. fr. 3000.	100.3
Chèque min. L. 100	95.30
Court et petits effets longs	25.28 1/2
3 mois) acc. anglaises	25.31 1/2
3 mois) min. L. 100	25.32 1/2
Chèque Berlin, Francfort.	23.97 1/2
Court et petits effets longs	23.97 1/2
3 mois) acc. allemandes	47.5
3 mois) min. M. 3000	47.5
Chèque Gènes, Milan, Turin	93.00
Court et petits effets longs	5 93.00
3 mois) 4 chiffres	5 93.10
3 mois) 4 chiffres	5 93.25
Chèque Bruxelles, Anvers	106.10
2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000	3 100.17 1/2
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 100.10
Chèque et court	3 100.90
2 à 3 mois, trait. acc., fl. 3000	3 209.90
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 209.90
Chèque et court	4 210.60
Petits effets longs	4 210.60
2 à 3 mois, 4 chiffres	4 210.60
New-York	5 5.20 1/2
Helvète jusqu'à 4 mois	5
Billets de banque français	100.25
allemands	124. —
russe	1.47
autrichiens	91.50
anglais	25.28 1/2
italiens	12.70
Requêtes d'or	100.32 1/2
Requêtes anglaises	25.26
Pièces de 30 mark	24.80

CIDRE de POMMES

de la Société pour les Cidres sans alcool de Zurich.

Cette boisson très agréable et bonne pour tout le monde est recommandée par MM. les médecins aux malades, en particulier aux dames et aux enfants; elle est tout indiquée dans les maladies fébriles, dans la constipation chronique, les hémorrhoides et la phlébite abdominale. Sa préparation est obtenue par la stérilisation à une température basse. Ce cidre est en vente dans les magasins suivants :

- Mme Hertig-Jaquet, Hôtel-de-Ville 15.
- A. Altermat, Place d'Armes 14.
- G. Multi, rue Fritz Courvoisier 24.
- A. Schneider Robert, Fritz Courvoisier 20.
- J. Weber, Fritz Courvoisier 4.
- A. Steiger, rue de la Balance 6.
- A. Calame, rue du Puits 7.
- D. Hirsig, rue du Versoix 9.
- A. Morel, place Neuve 6.
- J.-B. Stierlin, rue du Marché 2.
- Mlle M. Blatt, rue Léopold Robert 9.
- M. Alfred Jaccard, rue de la Demoiselle 45.
- M. Bridler-Blatt, rue de la Demoiselle 55.
- Mlle B. Jobin, rue du Progrès 37.
- M. H. Guex, rue du Parc 83.
- Aux quatre magasins de la Société de Consommation.
- Dans tous les bons Cafés de tempérance.

Alcool de Menthe Faul

Marque de fabrique déposée et inscrite au Bureau fédéral de la Propriété intellectuelle à Berne sous N° 7113.

Médailles et Diplômes aux Expositions.

Ce produit d'exquise qualité se recommande par son prix modéré, qui le met à la portée de toutes les bourses. Souverain contre les indigestions, maux de cœur, migraines et pour l'hygiène de la bouche et des dents. Une cuillerée à café d'Alcool de Menthe Faul, versée dans un verre d'eau sucrée, constitue la boisson la plus saine, la plus agréable, dans n'importe quelle saison, ce mélange ayant le double avantage d'être rafraîchissant lorsqu'on a trop chaud et réchauffant lorsqu'on a froid, en un mot, il rétablit la température normale du corps. n° 6099 x

Le Flacon, modèle ordinaire, Fr. 1 —
» grand modèle, » 1 50
» très grand modèle, » 2 —
Concessionnaire pour la Chaux-de-Fonds : 10351-1
M. Cherubino PELLEGRINI, négociant, rue de la Demoiselle 99.

Avis officiels

DE LA
Commune de la CHAUX-DE-FONDS
AVIS

Le public est rendu attentif aux prescriptions du Règlement d'ordre du Parc du Bois du Petit-Château, principalement aux dispositions des art. 6, 7 et 8 du dit règlement ainsi conçus :

- ART. — Il est particulièrement interdit :
 - a) De se dévaler en bas les rochers ou de traverser les plates-bandes.
 - b) De cueillir des fleurs ou de couper des branches.
 - c) De laisser traîner des débris, papier, verres cassés, etc.
 - d) D'endommager ou de salir les bancs, les arbres ou les barrières.
 - e) De remuer la terre ou de l'enlever du Parc.
 - f) De tirer dans le Parc avec quelque arme que ce soit.
 - g) Les chiens devront être tenus en laisse dans le Bois; il est défendu de les laisser se baigner dans les bassins.
- Il est interdit en un mot de se livrer à tout acte étant de nature à compromettre la propriété et le bon entretien du Parc.
- ART. 7. — Les parents sont responsables des dégâts occasionnés par leurs enfants.
- ART. 8. — Tout contrevenant aux dispositions ci-dessus, toute personne enfreignant les ordres du gardien ou lui adressant des insultes, sont passibles d'une amende variant de 1 à 5 fr., suivant les cas.
- 11750-2 Conseil Communal.

Foire au bétail

Le public est avisé que la quatrième foire au bétail de l'année se tiendra à La Chaux-de-Fonds, le mercredi 3 août 1898. 11731-1 Direction de Police.

Gérance d'immeubles

Charles - Oscar Du Bois
RUE DU PARC 9
Entrée par la rue du Pré

A LOUER

Pour le 31 Juillet 1898
Progrès 113-A. Pignon de 2 pièces et dépendances, fr. 26,25 par mois. 11190 6

Pour le 11 Novembre 1898
Nord 7. 2me étage de 4 pièces, corridor et dépendances. — Rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances. 11191

Progrès 3. Pignon de 2 pièces au soleil. Temple-Allemand 103. Pignon de 2 pièces et dépendances, fr. 380 par an. 11192

Progrès 117-A. Rez-de-chaussée de 3 pièces, corridor, alcôve et dépendances, fr. 440 par an. 11193

Logements

A louer pour Saint-Martin prochaine 2 beaux logements de 3 pièces, très modernes, avec grands dégagements et bien exposés au soleil. Gaz installé. — S'adresser à M. G. Wyser, rue du Rocher 20. 11378-5

BOULANGERIE

A louer de suite ou pour époque à convenir, la boulangerie rue du Progrès 105A ayant beau laboratoire, magasin avec deux chambres et cuisine. Prix modéré. 11495-4 S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75.

POUR CONFITURES

Presses
Chaudrons
Pots
Bocaux
etc.

TIROZZI & C^{IE}

21, Rue Léopold-Robert, 21

GRAND CHOIX 11087-1 BAS PRIX

Grandes Tuileries Perrusson

(Bourgogne)

TUILES de tous modèles. BRIQUES pleines et creuses. BRIQUES biseautées pour chaînes d'angles et cordons. TUYAUX. CHEMINÉES, etc. Produits réfractaires. 10391-5

TUILES et Briques émaillées (toutes couleurs), pour constructions de luxe ou d'agrément.

Toutes garanties contre la gelée.
Magnifique choix de CARRELAGES en grès vitrifié, inusables et non glissants, depuis 2 fr. 50 à 20 fr. le mètre carré.

Demandez albums et échantillons.
S'adresser à
M. Charles DORNIER, entrepositaire, Pontarlier (France)

Vélocipèdes

Machines Adler et Sirius

premières Marques Allemandes
sont en vente seulement chez
HENRI MATHEY

Nouvelle Machine sans chaîne

pour dames et messieurs.
Accessoires. Fournitures. Réparations. — Prix défiant toute concurrence.
4400-24 Se recommande, Henri MATHEY, rue du Premier Mars 5.

Laiterie Moderne

NOUVELLE FRUITIÈRE, rue du Marché 2 (maison Stierlin)
BEURRE de TABLE exquis, pure crème
BEURRE CENTRIFUGE extra
Les deux qualités sont sans rivaux et journellement fraîches. 5350-71

PLACE DU MARCHÉ 2 Maison Stierlin PLACE DU MARCHÉ 2

Nouvelle Fruitière

Fromagerie MODERNE Laiterie

ROQUEFORT Société véritable, GORGONZOLA provenance directe, BRIE garanti véritable, HOLLANDE supérieur, SAINT FLORENTIN supérieur, SAINT-REMY, TOMMES de SAVOIE, VACHERINS du Vully, SERVETTES, PETITS BRIE, etc., ainsi que des meilleurs Gruyères, Emmenthal et Jura, fabriqués et connus jusqu'à ce jour.

Unique en son genre défiant toute concurrence. — Service prompt et soigné.
Dès son ouverture n'ayant jamais été considérée comme une Succursale. — Prière d'en prendre bonne note. 5349-71

HUILE D'OLIVE

N. BLOCH

1, Rue du Marché 1. 11359 5

Comptoir, Bureaux et Logements

à remettre pour cas imprévu, de suite ou pour époque à convenir, dans une maison d'ordre, moderne, très avantageusement située à proximité de la Gare.

Premier et Deuxième étage entiers de 5 et 6 pièces, chambre de bains, cuisine et dépendances, parquets partout, lessivier dans la maison. Jardin d'agrément pour le premier étage.

S'adresser à l'Etude de M. CHARLES BARBIER, notaire, rue de la Paix 19. 3473-43*

Dartres, Psoriasis

Je viens vous annoncer la guérison de ma maladie, soit dartres sèches, laquelle s'est produite, quoique je n'aie pu suivre très exactement votre traitement indiqué par correspondance, vu que j'étais en service et très occupé. J'ai attendu un peu avant de vous écrire pour voir si le mal réapparaissait; mais comme cela n'a pas été le cas, je pense bien être guéri. En cas de rechute, je compte toujours sur vous. Je vous remercie de cœur, car vous m'avez délivré d'une maladie fort désagréable. J'ai soin de vous recommander à mes connaissances. Antigny, Ct. de Fribourg, le 20 Janvier 1898. Isidore Berset. ♦♦ L'officier de l'état civil d'Antigny (Ct. Fribourg) atteste et certifie véritable la signature de Isidore Berset. Antigny, le 20 Janvier 1898. J. Cudré-Mauroux. ♦♦ Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. N° 5

Le véritable Rosetter



régénérateur de la chevelure de Ch. Zimmermann, Constante, Emmishofen 20 ans de succès, est le seul remède infailible et bienfaisant contre les cheveux gris, il leur rend leur couleur primitive, la beauté, la fraîcheur et la souplesse, arrête la chute et fait repousser la quantité perdue.
Prix du flacon 2 fr. 50 à 3 fr.
Dépôt à la Chaux-de-Fonds, chez M. S. Weill, coiffeur, rue des Endroits et rue Léopold-Robert 12. 11510 5

Plus de dartreux!

Guérison certaine de dartres, même anciennes, obtenue par l'emploi de la
Crème anti-dartre
de Jean KOLLER, méd.-dent., Lindenhof, Hérisau. n° 8831-z
Le flacon :
Contre dartres sèches . . . fr. 3.—
Contre dartres humides . . . » 3.25
NOTA. — Commander directement à l'inventeur, s'il s'agit de dartres sèches ou humides. 11492-2*

A LOUER

dès maintenant ou pour époque à convenir, un magnifique APPARTEMENT de 6 pièces, au 1er étage d'une maison d'ordre, à proximité de la Gare et de la Synagogue. Beau jardin d'agrément. 9587-14*
S'adr. à l'Etude de M. Charles Barbier, notaire, rue de la Paix 19.

En préparation :
ANNUAIRE
DE
L'HORLOGERIE SUISSE
CHAPALAY & MOTTIER
1899
et des Professions qui s'y rattachent
publié annuellement par
CHAPALAY & MOTTIER
éditeurs
de l'ANNUAIRE DU COMMERCE SUISSE
GENÈVE
Fondé en 1877 (21^{me} année)

Prix de vente du volume :
en souscription 2 francs.
9521-5

A vendre une berceuse très peu usagée. — S'adresser rue du Parc 83, au pignon. 11602

Etude Ch. BARBIER, not.

19, RUE DE LA PAIX, 19

A LOUER

Pour Saint-Martin 1898 :
Jaquet-Droz 29, ensemble ou séparément, 2 logements de 4 pièces et dépendances, au 2me et 3me étages. 9583-14*

Jaquet-Droz 29, pignon de 2 chambres et cuisine, remis à neuf. 9584

Fritz-Courvoisier 47a, remise avec écurie pour 2 chevaux. 9585

Parc 65 2me étage, 6 pièces, chambre de bains, conviendrait pour fabricant d'horlogerie ayant grand comptoir. 3586

MAGASIN

à louer pour Saint-Martin ou pour époque à convenir, pour n'importe quel commerce et situé au centre des affaires. 11484-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Etude D^r J. CUCHE

26, Rue Léopold Robert 26.

A louer pour tout de suite :
Industrie 25. 1er étage bise de 3 pièces, cuisine et dépendances. Prix 480 fr.
— 1er étage vent de 3 pièces, cuisine et dépendances. 480 fr.
— 3me étage vent de 3 pièces, cuisine et dépendances. 480 fr. 11005-1

Pour le 23 Avril 1899 :
Léopold-Robert 26. Un magasin avec quatre devantures, dont deux sur la rue Léopold Robert. Prix 1300 fr. 11006

A LOUER

un APPARTEMENT meublé ou non, composé de deux à cinq pièces au gré du preneur, situé à LA RASSE, à proximité de la Maison-Monsieur où il y a bureau de poste et téléphone. Convientrait pour séjour d'été ou à une famille qui voudrait installer un atelier ou un café. Prix et conditions très favorables.
S'adresser à la Fabrique d'horlogerie de la Rasse. 11344
A la même adresse, à louer plusieurs CHANTIERS au port de la Rasse.

LOGEMENTS

A louer pour St-Martin 1898, rue Fritz-Courvoisier 36, un appartement au 1er étage, de 3 chambres, corridor et dépendances, et un PIGNON de 3 chambres. 11344

Rue Fritz-Courvoisier 36a, un appartement au 2me étage, 3 pièces et dépendances et un PIGNON de 3 pièces. Prix modérés. 11344

S'adr. à Mme Mathey Junod, rue Fritz-Courvoisier 36, au 2me étage, ou au bureau de M. Armand Quartier, notaire, rue Fritz-Courvoisier 9. 9383

• IMPRIMERIE •

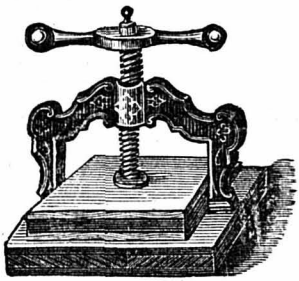
PAPETERIE

A. COURVOISIER

LIBRAIRIE

LA CHAUX-DE-FONDS

Presses à copier



en fer forgé et en fonte. Marque suisse. Qualité irréprochable.

Copie de lettres



Registres

Papier emballage

Papier buvard

Papier à lettres

Enveloppes

Planches à dessin

Cahiers

Carnets

Plumes et Crayons

Boîtes d'école

Manuels scolaires

Encre au détail

Sacs d'école et Serviettes

en tous genres.



Albums p^r photographies



Albums p^r cartes postales

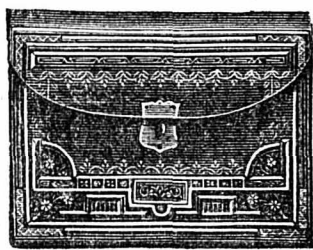
Albums de poésies

Albums de timbres-postes

Portefeuilles

Pochettes

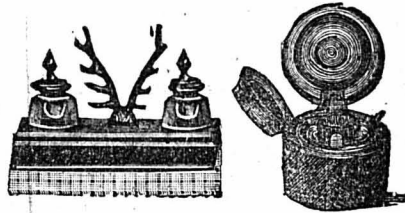
Buvards



Encres

Marques suisses et étrangères.

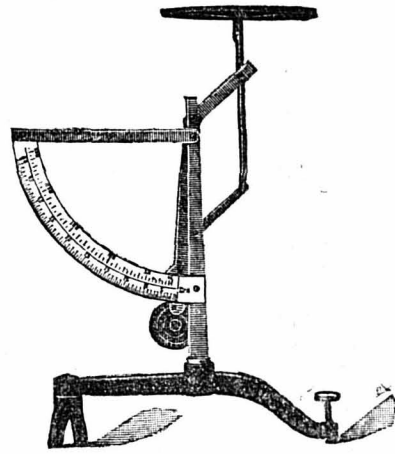
Encriers



Pèse-paquets

Pique-notes

Pèse-lettres



Punaises

Colle

Mouilleurs

Tampons buvard



Ardoises

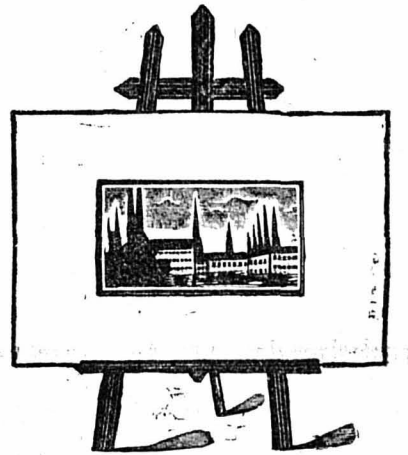
Classeurs

Cartes de félicitations

Cartes postales à vues

Papeteries

Chevalets en bois



etc., etc.

Sirop de Grenadine

à 1 fr. 50 le litre

(verre perdu) 11891-6

N. BLOCH

1, Rue du Marché 1,

maison de l'imprimerie A. Courvoisier.

ATELIER

A remettre pour cause de santé, sous de favorables conditions, un bon atelier pour la fabrication de ressorts, ayant une bonne clientèle. — Adresser les offres sous chiffres F. 2354 C., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 11893-3

Domaine à vendre

A vendre un beau domaine bien entretenu avec des terres suffisant à la garde de 6 vaches; la maison est située au bord d'une route bien fréquentée et on y exploite un très ancien café-restaurant. A défaut de vente, il serait à louer. S'adresser pour renseignements à M. le notaire Chatelain, à St-Imier. 11895-4

DEMANDEZ PARTOUT

Huile de Pied de Bœuf

POUR MACHINES À COUDRE ET VÉLOCIPÈDES de la fabrique

H. MÖBIUS & FILS

Bâle

en flacons de 75 ct.

Ed. AFFOLTER, D. JeanRichard, SCHANZ frères, rue Neuve. 11896-7 H. MATHEY, rue du Premier-Mars 5.

Jolies Boîtes à timbres cellat lufoïd, avec couvercle transparent, à trois et cinq compartiments. 2 fr. 15 et 2 fr. 50. Papeterie A. COURVOISIER, pl. du Marché.

On demande à louer

pour quelques semaines deux ou trois CHAMBRES meublées chez des personnes tranquilles qui pourraient également offrir la pension pour 3 à 4 personnes. — Prière d'adresser les offres et conditions, sous initiales G. N. 11544, au bureau de l'IMPARTIAL. 11544

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1. 111, Demoiselle 111.

Café grillé bonne qualité, le kg. depuis fr. 1.60

Cacao à l'avoine de Cassel la boîte fr. 1.40

Cacao à l'avoine, Cheval blanc la boîte fr. 1.20

Cacao en feuilles extra, la boîte de 250 gr. fr. 0.95

Gibils le meilleur extrait de viande, le flac. fr. 0.95

Petits haricots secs exquis le paquet fr. 0.55

Gentiane des Alpes, véritable abs. pure, le lit. s-v fr. 5.—

Eau-de-vie aux fines herbes la plus saine, le litre s-v fr. 1.50

Fil à la machine Brook's 500 yds, la bobine fr. 0.25

1210-51

A vendre

des meubles neufs noyer poli, 7 tables rondes, 4 bois de lit anglais à 2 places, 6 tables à ouvrages, canapés, vitrines, 6 commodes en noyer à 4 tiroirs, armoires à 1 et 2 portes. Tous ces meubles sont garantis et cédés à prix très raisonnables. — S'adr. à M. J. Laurent, ébéniste, à Colombier. 11641-2

A louer à Chez-le-Bart

deux jolis appartements de 5 et 4 pièces. Eau sur l'évier, jardin; situation en plein midi. Prix 320 et 270 fr. par an. — S'adr. Etude Rossiaud, notaire, St-Aubin. 11636-4

Ecole professionnelle

Le Cours de repassage s'ouvrira le 1er août et durera 3 semaines, 8 h. tous les jours. Prix 15 fr.

Le Comité a décidé de donner un Cours de modes (chapeaux, coiffures, noeuds), du 15 août au 10 septembre, prix 15 fr., 8 h. par jour. 11670

Pour les renseignements et inscriptions à ces 2 cours, s'adresser à Mme Anna Ducommun Robert, rue du Grenier 20.

Avis aux fabricants !

Le soussigné se recommande à MM. les fabricants pour tout ce qui concerne la machine à graver, imitation, frappe et ramolayer, ainsi que nouveau genre pour la Turquie, à la machine également; se recommande aussi pour tout autre genre de gravure. 11638

Arsold CAVE, rue Neuve 16.

Avis aux Modistes !

Pour cause de cessation de commerce, à vendre, à des prix exceptionnels, un grand choix de Chapeaux de feutre et paille, Fleurs, Plumes, Aigrettes, Tulle, Voilettes, Velours, Peluches, Dentelles, Chapeaux d'hommes, Cravates, Joints et beaucoup d'autres articles. Grande facilité de paiement. 11271 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

La fabrique de boîtes de montres Pierre Frainier & ses fils à MORTEAU

demande pour entrer de suite:

1. De bons acheveurs pour la boîte acier et métal. 11640

2. Un bon doreur pour boîtes.

Bière du Saumon

à Rheinfelden qualité supérieure, brune et blonde, en fûts et en bouteilles.

J. LEDERMANN-SCHNYDER

4468-15 61, Rue de la Serre 61.

— Téléphone —

AVIS AUX MESSIEURS !

A vendre un parti de COMPLETS p^r Messieurs, articles soignés, à des prix très bas. — A voir de 1 h à 6 h. du soir, rue de la Balance 6, au 3^{me} étage, à gauche. 11305-3

Aux parents ! On demande au canton de Berne un jeune garçon désirant apprendre l'allemand. Prix, 150 fr. — S'adresser chez M. Schorpp, rue Fritz Courvoisier 5. 11894-3

Monteurs

bien au courant de toutes les installations électriques, force et lumière, parlant au moins un peu français, trouveraient engagement immédiat. n 5219 J S'adr. à MM. Schwander & Cie, à Montbéliard. 11439

Local

On demande à louer un local au rez-de-chaussée, pour atelier, situé au centre du village. 11669-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Boulangerie Coopérative

Pain blanc, 36 c.

le kilo

Les Mercredis et Vendredis

Pain mi-blanc, 33 c.

90, rue de la Serre 90,

Poids public

ouvert tous les jours. 11470

CARNETS

Couverture toile cirée, en toutes grandeurs et épaisseur.

Excellent PAPIER FORT

Prix très modiques.

Papeterie A. COURVOISIER

Empierrages. On demande des empierrages moyennes; ouvrage sans concurrence pour la bienfaisance et les prix. — S'adresser rue des Fleurs 11, au 1^{er} étage, à gauche. 11858-3

Creuseuse. Une bonne creuseuse de cadrons se recommande pour de l'ouvrage à la maison. — S'adr. chez Mlle Ducommun, rue de la Demoiselle 26, au 2^{me} étage, à gauche. 11906-3

Polissoirs de boîtes argent, régulière au travail, demande place de suite. — S'adr. rue du Premier-Mars n° 12A, au 2^{me} étage. 11901-3

Assujettie. On demande une place d'assujettie polisseuse de cuvettes et de fonds pour or et pouvant entrer de suite. 11885-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Machine à écrire. Un jeune garçon désire apprendre à écrire à la machine. — Adr. offres et conditions, rue des Terreaux 6, au 3^{me} étage. 11869-3

Garde-malade. Une personne bien recommandée s'offre comme garde-malade ou pour faire des journées. — S'adr. rue de la Ronde 9, au 2^{me} étage. 11902-3

Journalière. Une jeune femme forte et robuste se recommande pour des journées pour laver, écurer et cirer des parquets. — S'adr. rue du Grenier 39b, au rez-de-chaussée. 11856-3

Apprenti. Un jeune homme de 18 ans cherche une place pour apprendre le métier de boucher. — S'adresser à l'Hôtel du Soleil. 11888-3

Remplaçante. Une servante connaissant tous les travaux d'un ménage, demande place comme remplaçante ou pour faire des heures, faire le samedi. — S'adresser rue du Nord 151, au 3^{me} étage. 11836-3

Journalière. Une bonne journalière prendrait encore quelques journées. — S'adr. rue de la Serre 71, au 1^{er} étage. 11903-3

Graveur. Un jeune ouvrier demande place de suite. 11819-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. Un jeune allemand de 22 ans, bien recommandé, cherche place de remonteuse ou de commis de fabrication. — S'adr. à M. Pettavel, pasteur, rue du Progrès 26. 11714-2

Doreuse. Une jeune fille sachant graver et gratteboiser cherche place dans un atelier de doreur. 11784-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une personne solvable et honnête demande une place dans une famille sans enfant. — S'adresser rue des Terreaux 11, au 3^{me} étage. 11725-2
A la même adresse, à vendre un petit lit d'enfant peu usagé et un potager à pétrole à 2 trous bien conservé.

Journalière. Une demoiselle forte et de toute confiance se recommande pour des journées pour laver ou écurer. — S'adr. rue de la Serre 73, au sous-sol. 11745-2

Journalière. Une personne de confiance connaissant bien le raccommodage, demande de l'occupation, ou des chambres, bureaux, à faire, ou aider dans des ménages. — S'adr. rue du Colège 12, au 3^{me} étage. 11593-2

Une releveuse. expérimentée se recommande de la localité pour soigner des malades. Bons soins sont assurés. Références à disposition. 11660-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commis. On demande un bon commis connaissant bien la fabrication d'horlogerie. — S'adr. sous pli 11855 au bureau de l'IMPARTIAL. 11855-3

Roskopf. On demande de suite un **repeuseur** et un **remonteur** d'échappements. — S'adr. rue Jaquet Droz 11, au 2^{me} étage. 11850-3

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier doreur. — S'adresser à M. E. Perret, Morteau. 11857-3

Graveur. On demande de suite un bon ouvrier graveur. Ouvrage suivi. — S'adr. à M. Biedermann, rue Fritz-Courvoisier 38. 11861-3

Graveur. Un graveur de lettres est demandé, ainsi que 2 **polisseuses** de cuvettes argent; travail à la transmission. Ouvrage régulier et fort gage. — S'adr. chez M. Méroz-Veuve, à Sonvillier. 11900-3

Remonteurs. On demande deux bons remonteurs capables et sérieux pour grandes pièces ancre. 11848-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse de boîtes or. On demande une bonne polisseuse de boîtes or. Bon gage. — S'adresser par écrit Case postale 873. 11890-3

Demaiselle de magasin munie de bons certificats, ayant déjà servi dans un bazar, est demandée dans grand magasin de la localité. Bon gage. Placé d'avenir si la personne convient. Entrée immédiate si possible. — Offres sous C. D. 11892, au bureau de l'IMPARTIAL. 11892-3

Apprentie. On demande de suite une apprentie **repeuseuse en linges**. — S'adr. chez Mme Hari, rue Léopold-Robert 32. 11860-3

Commissionnaire. Une jeune fille est demandée pour faire des commissions entre les heures d'école. Bon gage si elle est active. 11862-3
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Journalière. On demande de suite une personne de toute confiance et fidèle qui pourrait venir les matines pour faire le ménage de 2 personnes. — S'adresser rue du Pont 11, au premier étage. 11897-3

Servante. On demande de suite une servante connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. Bon gage. — S'adr. rue de la Demoiselle 85, au 1^{er} étage. 11863-1*

Acheveur. On demande un acheveur ancre habile. — S'adresser à M. F.-E. Monnot, rue du Parc 83. 11787-3

Graveur. On demande de suite un ouvrier pour le millefeuille, bien au courant du genre anglais. — S'adresser à l'atelier, rue du Nord 27. 11711-2

Visiteur. On demande un bon visiteur-acheveur. Bon gage. — S'adr. sous initiales F. D. F. 11756, au bureau de l'IMPARTIAL. 11756-2

Emailleur. On demande de suite un bon ouvrier émailleur. 11724-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Repeuseurs. On demande de suite deux ouvriers repeuseurs. — S'adresser chez M. Huguenin, rue des Granges 6. 11762-2

Polisseuse. On demande pour entrer de suite ou dans la quinzaine, une bonne ouvrière **polisseuse** de boîtes or. — S'adresser rue de la Serre 18, au 2^{me} étage. 11766-2

Graveur. Un graveur sachant faire le millefeuille et finir trouverait à se placer de suite. — S'adresser rue du Temple Allemand 71, au 1^{er} étage. 11767-2

Tournages. On donnerait des tournages moyennes grenat, à faire à un bon ouvrier. 11738-2
A la même adresse, on demande une **jeune fille** pour faire les commissions. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante est demandée pour un restaurant des environs. — Pour renseignements, s'adresser rue de la Demoiselle 18A. 11760-2

Servante. On demande une bonne servante connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. Bon gage. — S'adr. rue de la Serre 57c. 11757-2

Jeune fille. Pour un ménage avec des enfants, on cherche une brave jeune fille pour s'aider aux soins du ménage. Bon traitement; gages suivant capacités. — S'adresser rue du Parc 18, au 3^{me} étage. 11765-2

Apprenties. On demande deux apprenties **tailleuses**, dont une nourrie et logée chez ses patrons et l'autre chez ses parents. 11755-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande une fille pour faire un petit ménage simple et sans enfant. Vie de famille. — S'adresser rue St-Pierre 6, au rez-de-chaussée. 11763-2

Graveurs. On demande de suite deux bons ouvriers graveurs, dont 1 finisseur et 1 millefeuille. — S'adresser à l'atelier Petreman, rue du Temple Allemand 109. 11652-1

Doreuse. Une bonne ouvrière doreuse est demandée de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser rue de la Demoiselle 51, au 3^{me} étage. 11618-1

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse de cuvettes ou une **assujettie**. — S'adresser chez Mme Benguerel, rue de la Balance 10A. 11659-1

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de cuvettes argent et des polisseuses à faire dehors. S'adresser chez M. G. Borel-Calame, rue de la Paix 76. 11655-1

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider aux travaux du ménage. — S'adresser au magasin, rue du Versoix 3 a. 11619-1

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon pour faire les commissions d'un comptoir entre ses heures d'école. 11646-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande au plus vite une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser rue des Fleurs 12, au 1^{er} étage. 11657-1

Apprentie. On demande une jeune fille comme apprentie **polisseuse** de boîtes or, entièrement chez ses patrons. 11656-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenties. On demande de suite deux apprenties **tailleuses**. — S'adresser rue du Doubs 97, au 2^{me} étage. 11653-1

Apprentie. On demande de suite une apprentie **tailleuse**. — S'adresser rue du Parc 32, au 2^{me} étage. 11501-1

Commissionnaire. On demande comme commissionnaire une jeune fille ou un jeune garçon fréquentant les écoles. 11651-1
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour St-Martin 1898 un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances et un **PIGNON** d'une pièce, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Ronde 26, au rez-de-chaussée. 11841-3

Appartement. A louer sous peu un bel appartement de 4 pièces avec alcôve et cuisine, rue Léopold-Robert 41. — S'y adresser, au 2^{me} étage, à droite, de 11^h à 1^h 1/2 h. et de 6^h 1/2 h. à 8 heures. 11889-1*

Logement. A remettre de suite un petit logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Alfred Schwab, rue de la Serre 61. 11871-3

Appartement. A louer pour le 1^{er} octobre un appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Progrès 97A, au rez-de-chaussée. 11874-3

Rez-de-chaussée. A louer de suite un rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances; prix 30 francs par mois, eau comprise. — S'adresser rue du Four 4. 11884-3

Sous-sol. A louer pour le 1^{er} Septembre bre rue des Terreaux 18, un sous-sol de 2 cabinets, cuisine et dépendances, exposé au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 75, au 1^{er} étage. 11880-3

Logement. On offre à louer pour St-Georges 1899 un joli logement de 3 ou 4 pièces dans une maison d'ordre et bien située, cour et jardin. — S'adresser rue du Temple Allemand 51, au 1^{er} étage. 11887-1*

Appartement. A louer pour le 11 novembre, dans une maison d'ordre, un beau petit logement composé de 2 pièces, cuisine et dépendances, lessiverie, cour et jardin potager. Prix, 300 fr., eau comprise. — S'adresser chez M. Léopold Maire, boulevard de la Capitaine 1 E. 11908-3

Chambre. A louer de suite ou dans la quinzaine une chambre meublée au soleil levant, à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue des Granges 14, au 3^{me} étage. 11872-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à un Monsieur travaillant dehors. Prix fr. 13 par mois. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au 1^{er} étage, à gauche. 11873-3

Chambre. A louer une belle grande chambre à deux fenêtres, au soleil, meublée ou non, à une dame ou demoiselle de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Balance 14, au 1^{er} étage, à gauche. 11886-3

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante; on peut y travailler si on le désire. — S'adresser rue de l'Industrie 19, au 3^{me} étage, à gauche. 11896-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée; de préférence à 2 messieurs travaillant dehors. — S'adr. rue de la Ronde 26, au 1^{er} étage, à gauche. 11904-3

Chambre. A louer de suite, à des personnes tranquilles, une chambre avec part à la cuisine si on le désire. — S'adr. rue de la Serre 4, au 3^{me} étage, à gauche. 11896-3

Pignon. A louer pour cas imprévu, pour le 11 août, rue du Temple-Allemand 107, un pignon de 2 pièces et cuisine, Prix, fr. 30 par mois. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 11794-2

Chambre. A louer une belle chambre à 2 fenêtres et non meublée, située au soleil et tout à fait indépendante. — S'adr. Boul^d de la Citadelle 16B, au 1^{er} étage. 11740-2

Chambre. A louer de suite une belle et grande chambre meublée ou non, à 1 ou 2 Messieurs solvables et honnêtes. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 41, au 2^{me} étage. 11742-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée à 2 fenêtres, exposée au soleil et située au centre du village. — S'adresser rue de la Cure 5, au rez-de-chaussée. 11726-2

Chambre. A louer une chambre meublée, à un Monsieur tranquille. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 13, au 2^{me} étage. 11775-2

On offre de suite la couche à un monsieur. — S'adresser à M. S. Bögli, rue de l'Industrie 22, au premier étage. 11727-2

Chambre. A louer de suite, à un monsieur travaillant dehors, une jolie chambre meublée. — S'adresser chez M. Henri Guyot, rue de la Demoiselle 49. 11764-2

Colombier. A louer de suite un petit logement; LOGEMENT; prix raisonnable. — S'adresser à M. J. Laurent, ébéniste, à Colombier. 11642-2

Logements. A louer de suite un petit logement d'une chambre et dépendances. Pour St-Martin prochaine, un pignon de 2 pièces à 2 fenêtres et dépendances, plus un pignon de 2 pièces et dépendances. Pour St-Georges 1899, un bel appartement de 6 chambres, vestibule et dépendances doubles. — S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, rue de la Paix 6. 11879-2

Petit Magasin à louer, situé rue Léopold-Robert. — S'adresser à M. Henri Vuille, rue St-Pierre 10. 11504-4*

Ateliers. A louer de suite ou pour époque à convenir, au centre de la ville, deux beaux ateliers bien éclairés, et pour St-Martin prochaine, un petit LOGEMENT de 2 pièces et dépendances. — S'adr. à M. H. Danchaud, entrepreneur, rue de l'Hôtel-de-Ville 7b. 11529-4*

Logement. A louer de suite ou pour époque à convenir, rue du Parc 79, un beau logement de 4 pièces, avec terrasse. Gaz installé. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 11464-4

Logement. Un ménage sérieux, sans enfant, dont le mari travaille à la maison, serait logé gratuitement moyennant quelques travaux d'entretien des abords de la maison dans un petit logement d'une chambre et une cuisine, avec dépendances, disponible dès le 1^{er} Septembre et situé au Boulevard de la Fontaine. — S'adr. à M. Mathy-Doret, ingénieur, rue Léopold-Robert 58. 9747-12*

Appartement. A louer pour St-Martin prochaine ou même plus vite, un beau logement de 4 pièces, cuisine et dépendances, au 2^{me} étage, rue Léopold-Robert 58, à côté de l'Hôtel Central. — S'adresser au concierge. 9748-12*

Jolis appartements pour tout de suite ou pour Saint-Martin 1898. — S'adresser à M. Albert Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 9185-40*

Appartement. A louer pour St-Georges 1899 l'appartement composé de 8 pièces, une alcôve et deux cuisines, situé au deuxième étage, rue Léopold Robert n° 64. — S'adresser même maison, au premier étage. 6078-44*

A louer RUE LEOPOLD ROBERT 64, un APPARTEMENT moderne, au 3^{me} étage, composé de 3 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, lessiverie dans la maison; le MAGASIN avec appartement y attenant, occupé actuellement par la BRASSERIE NATIONALE. 2445-68*
S'adresser même maison, au 1^{er} étage.

Logements. A louer pour Saint-Martin prochaine de jolis logements de 2 et 3 chambres, alcôve et dépendances, des mieux situés et dans maison d'ordre. — S'adresser rue du Doubs n° 113, au 1^{er} étage. 11621-1

Appartement. A louer pour St-Martin prochaine, dans une maison d'ordre, au 1^{er} étage, un appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances, situé au soleil et près de la place du Marché. Prix fr. 39. — par mois, eau comprise. — S'adresser sous initiales D. K. 11658 au bureau de l'IMPARTIAL. 11658-1

Logement. A louer pour cas imprévu, pour le 11 novembre 1898, un beau logement de 3 pièces, au deuxième étage rue du Progrès 105 a. Prix. 480 francs. — S'adresser à M. A. Guyot, gérant, rue du Parc 75. 11665-1

Appartements. A louer pour St-Martin prochaine, 4 beaux appartements de 2 pièces et un de 3 pièces, bien exposés au soleil, avec cour, jardin et lessiverie. — S'adr. chez M. Antoine Castioni, Boul^d de la Citadelle 20. 11814-1

Rez-de-chaussée. A louer pour le 11 novembre 1898, un rez-de-chaussée de 3 chambres, dont une à 3 fenêtres et une à 2 fenêtres, avec dépendances, maison d'ordre, situé rue de la Charrière 18. Prix avec eau, 470 fr. — S'adr. à M. Mamie, rue de l'Industrie 13. 11759-2

Chambres. A louer de suite près de l'Hôtel Central, 2 belles chambres meublées et indépendantes, dans une maison d'ordre de la rue Léopold Robert. 11648-1
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour le 28 Avril 1899 un rez-de-chaussée ou un premier étage; on prendrait aussi un demi rez-de-chaussée avec demi premier étage dans une maison située au centre de la ville. — Adresser les offres par écrit en indiquant les prix Case 407. 11881-3

Une dame de toute moralité demande à louer pour Saint-Martin un **LOGEMENT** de 2 pièces, cuisine, corridor, exposé au soleil, bien situé et dans une maison d'ordre. 11899-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Des personnes solvables demandent à louer de suite un **REZ-DE CHAUSSEE** de 2 ou 3 pièces. — Offres avec prix, sous P. U. 11342, au bureau de l'IMPARTIAL. 11842-10*

On demande à louer un grand ATELIER si possible avec pièce attenante pour bureau. — Faire offres sous M. N. 11650 au bureau de l'IMPARTIAL. 11650-1

Un jeune ménage demande à louer de suite une chambre non meublée, avec part à la cuisine. — S'adr. rue des Terreaux 11, au 2^{me} étage, à gauche. 11662-1

On demande à acheter des **QUINQUETS** à gaz, ainsi que des bacs avec genouillères et à conlisses. — S'adresser **Fabrique de cadrans** métalliques Louis Jeanneret, rue de la Balance 4. 11842-3

On demande à acheter une petite lanterne fixe usagée. — Adresser les offres sous V. X. 11882 au bureau de l'IMPARTIAL. 11882-3

On demande à acheter 1 bon burin-mais en bon état. — S'adresser chez M. Jacob Kohler, rue du Doubs 77. 11752-2

On demande à acheter un banc avec pieds en fonte pour devant de maison. 11632-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre 2 bons tours à guilocher circulaires. 11875-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une poussette à 3 roues, très peu usagée. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 24, au 2^{me} étage, à gauche. 11876-3

A vendre un bon tour aux débris (lapidaire), presque neuf. — S'adresser rue du Puits 3, au 1^{er} étage, à droite. 11877-3

Bicyclette. A vendre une bicyclette très peu usagée et à prix avantageux. — S'adresser rue du Doubs 139, au 3^{me} étage. 11878-3

A vendre une poussette-calèche usagée, mais en bon état, ainsi qu'une chaise d'enfant. — S'adresser rue de la Demoiselle 75, au 1^{er} étage. 11879-3

A vendre un excellent potager de pension, avec chauffe plat en cailloux; marmites et casseroles en cuivre. Prix modéré. S'adresser à M. Joseph Andreino, scierie, à Sonvillier. 11883-3

A vendre une poussette à 4 roues, un tour aux débris, le tout à bas prix. — S'adresser rue de la Balance 6 au 3^{me} étage, à gauche. 11898-3

A vendre pour cause de décès, une grande et solide poussette de malade, en jonc, avec roue directrice, ayant servi un été; prix 60 fr. — S'adr. chez M. A. Knörr, rue de l'Hôtel-de-Ville n° 33. 11887-3

A vendre pour cause de départ un potager de cuisine en parfait état, avec 4 trous, four et réservoir à eau chaude; un poêle à gaz; un réchaud à gaz. — S'adresser à M. L. Girard, rue du Parc 2. 11622-4

A vendre pour cause de départ, un salon, 2 armoires Wattean, buste Hermès, piano à queue Blüthner, petites tables, petite machine à coudre, tapis, lit de fer, portières, potager à gaz, etc. — S'adr. chaque jour, rue Léopold-Robert 78, au 1^{er} étage, à gauche. 11674-1

Bicyclette. A vendre pour 150 francs une bicyclette pneumatique, marque anglaise. 11718-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un joli bois de lit en bois dur avec sommier et trois-coins. — S'adresser rue de la Serre 71, au sous-sol, de midi à 1^h 1/2 heure et le soir après 7 heures. 11720-2

Machines et fraises à arrondir en tous genres, tours à pivoter, etc. Paiement par acomptes. — Georges BAHON, rue de la Charrière 4. 11737-2

A vendre plusieurs canapés à coussins Hirsch et parisiens, formant lit, depuis 30 fr., sommiers neufs et d'occasion, matelas crin animal depuis 45 fr., matelas crin végétal, 18 fr., crins, laines et ressorts pour sommiers. — S'adr. à M. Ch. Amstutz, tapissier, rue des Terreaux 21. 11747-2

A vendre un magnifique lit Louis XV avec matelas en crin blanc, duvet édreton; lits ordinaires, tables rondes, carrées, canapé neuf Louis XV, chaises fortes, un lit usagé, remis à neuf (70 fr.), un lit de fer à 2 places (45 fr.), une petite couleuse, un escalier de magasin, le tout à bon marché. — S'adr. rue du Parc 46, au sous-sol. 11759-2

A vendre des canaris hollandais pure race et du Hartz. — S'adr. Boulevard de la Gare 1, au 1^{er} étage, à gauche. 11748-2

 A vendre à bon compte, une belle et forte chienne courante, âgée de 3 1/2 ans, ou un jeune à mettre en chasse. — S'adr. à M. Perret, à Boudry. 11707-2

Pour fr. 160 A vendre d'occasion une bonne bicyclette de course, S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10502-13*

A vendre un potager en bon état, avec grille et grande bonillière, pouvant consumer bois, tourbe, anthracite, coke. — S'adr. à l'Imprimerie Courvoisier ou chez M. Brunschwyler, rue de la Serre. 11518-7*

A vendre pour cause de départ lingerie de lit non encore servie. — S'adresser rue Léopold Robert 64, au 3^{me} étage. 11623-1

A vendre des magnifiques secrétaires à fronton, jolies tables rondes et ovales depuis 25 fr., beaucoup de canapés d'occasion, lavabo à tiroirs (marbre blanc), petits lavabos neufs (marbre) à 22 fr., fortes et belles chaises en jonc, au prix de facture, belles glaces à 9 fr., lits de fer plants, sans pareils, de 30 à 33 fr., lits neufs soignés complets, crin blanc, duvet, édreton, 250 fr.; établi portatif, tables de nuit neuves (marbre), 16 fr., casier, malle, un joli lit d'occasion à une personne, crin blanc, cadres, etc. — J'achète toujours tous les meubles bien conservés. — S'adr. à M. Jung, rue de la Charrière 19. 11647-1

Occasion. A vendre pour cause de départ un beau et bon PIANO, peu usagé. 11548-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un potager n° 12 bien conservé (45 fr.), un habillement de cérémonie très peu usagé bon pour catéchumène (20 fr.). — S'adresser rue de la Paix 47, au 2^{me} étage, à gauche. 11631-1

A vendre pour cas imprévu, un beau bureau ministre, ennoyer massif, à très bas prix. — S'adresser rue du Progrès 7b, au sous-sol. 11661-1

A vendre plusieurs commodes neuves, en noyer poli, tables rondes neuves, noyer poli. — S'adr. rue de la Demoiselle 53, au rez-de-chaussée, à droite.

Occasion pour fiancés: Un lit noyer (42 ressorts), 2 places, sommier (36 ressorts), matelas crin animal (36 livres), un lavabo-commode marbre étagère, une table de nuit dessus marbre, une table ronde noyer massif, un magnifique secrétaire à fronton, un canapé bois noyer garni tout crin animal et recouvert damas tout laine, trois chaises canées. Prix, 590 fr. — HALLE AUX MEUBLES, rue St-Pierre 14. 11709

A vendre un banc d'abeilles avec 4 bonnes ruches bien peuplées, ainsi que plusieurs paniers vides et différents objets d'apiculture. — S'adr. à Mme Veve d'Eugène Monnier, à Renan (Jura-bernois). 11566

A vendre une poussette anglaise presque neuve, avec roues caoutchouc. Prix 50 fr. 11567
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un bon tour lapidaire pour les débris avec roue et accessoires; n'a fait qu'un an d'usage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

 **A vendre** pour cause de départ un petit chien bien dressé. S'adr. rue de la Serre 35 a. 11603

A vendre un bois de lit à deux places, avec paillasses à ressorts; on l'échangerait contre un buffet à 1 porte. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 11554
A la même adresse, à louer une chambre meublée à 2 fenêtres.

A vendre d'occasion 1 canapé à bas prix, plusieurs lits de fer, 1 lit en bois à 1 personne, 1 grand buffet bois dur; 1 petit buffet de service. — S'adresser à M. J. Sausser, rue de la Boucharrie 16. 11607

Oublié dimanche soir, dans le train de 5 h. 40, une MANTE noire. — Prière de la rapporter, contre bonne récompense, rue du Pont 34. 11907-3

Perdu dimanche matin, aux alentours de l'ancien hôpital, une petite montre noire. — La rapporter, contre récompense, à la rue du Parc 7, au premier étage. 11824-3

Perdu un mouvement remontoir 11 lig., avec cadran foadant, renfermé dans une petite boîte. — Le rapporter, contre récompense, rue du Parc 11, au 2^{me} étage. 11741-1

Que ta volonté soit faite.
Math. VI., 10.
Que votre cœur ne se trouble point, car vous savez où je vais, et vous en savez le chemin. Jean XIV, 1 et 14.

Monsieur et Madame Charles DuBois-Girard et leurs fils Edgard et Edmond, à Muri, Madame veuve Girard-Cabus, Monsieur Aristide DuBois, à Mur, Madame veuve Treybal et ses enfants, au Locle, Monsieur et Madame Girard-Chopard et leurs enfants, à la Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Girard-Dubois et leur enfant, à Berne, Mademoiselle DuBois, à Smyrne, Monsieur Aristide DuBois, à la Chaix-de-Fonds, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimée fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine

Mademoiselle Alice-Olga DUBOIS que Dieu a reprise à Lui dimanche à la suite d'une très longue et pénible maladie, dans sa 21^{me} année.

Muri, le 2 Août 1898.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 11870-2

Brasserie
DU
BOULEVARD
— TOUS LES SOIRS —
dès 8 1/2 heures, 11624-5*
GRAND CONCERT
DONNÉ PAR LA
TROUPE PARISIENNE
KELLER
ENTRÉE LIBRE
Se recommande. L. Miserez.

Brasserie de la Serre
Tous les **MERCREDIS** soir
dès 7 1/2 heures 3089-44*

TRIPES
à la Mode de Caen.
FONDUES à toute heure.

BILLARD
Se recommande. G. Laubscher.

VINS FRANÇAIS
Costières, à 55 ct.
excellent pour la bouteille, chez M. S. VALLOTTON, rue du Progrès 85. 11854-3
Se recommande.

Modiste
On cherche pour une demoiselle de famille honorable, connaissant la mode et le commerce à fond, ainsi que les deux langues, place stable dans une maison sérieuse de la place. Références de premier ordre sous tous les rapports et entrée à volonté à partir du commencement de septembre. — S'adresser rue du Parc 77, au 3^e étage, à droite. 11768-2

Offre
Replantons de chicorée
endive. 11719-2
J. TSCHUPP, Horticulteur.

Baume d'Hercule
guérit promptement toutes douleurs, telles que :
Rhumatismes, Lumbagos, Névralgies.
Exiger sur le flacon la signature de l'inventeur. — Seul dépôt : Pharmacie **BOURQUIN**, rue Léopold Robert 39, La Chaux-de-Fonds. 11838-1*

Aux parents !
Dans un petit village du canton de Berne, un ménage sans enfant prendrait en pension un jeune garçon désirant apprendre la langue allemande. Bons soins de famille assurés. — S'adresser rue de la Charrière 85, au 2^e étage. 11625-1

Fin de Saison
AU 1651-164
BAZAR NEUCHÂTELOIS
10% de rabais
sur les
CHAPEAUX
restant encore en magasin ainsi que sur les
Tailles-blouses.
Jupons.
Tabliers d'enfants.
Ombrelles.
Que chacun profite de l'occasion!

Occasion pour cordonniers !
A vendre 3 excellentes machines à coudre et un lot de formes. — S'adr. rue du Parc 60, au 1^{er} étage. 11749-2

Papiers Peints
et imitation de vitraux
- Cire à parquets -
Viotti & Stainer
Rue Jaquet-Droz 39 9420-15*

M. C.-B. Barnett
de la maison W.-J. HOLMES, de Birmingham, sera à la Fleur de Lys, à la Chaux-de-Fonds, les 4, 5 et 6 Août. Les fabricants de GENRES ANGLAIS sont priés de lui faire des offres. H-2340 c 11789-4

MONTRES
Les fabricants pouvant livrer au comptant, par grandes quantités, la montre remontoir cylindre, lépine, genre anglais, 14, 15 et 18 lig., argent 800 et 900 m/m, cuv. argent et métal; en or, 9, 14 et 18 k. cuv. or et métal, genre courant, sont priés d'envoyer leur adresse sous chiffres C. C. 11853, au bureau de l'IMPARTIAL. 11853-3

HORLOGERIE
Un planteur entreprendrait par semaine une grosse échappements ancre, longues ou courtes fourchettes. 11615-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Terminages. On entreprendrait des terminages en pièces ancre et cylindre. Travail bon courant. 11851-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Associé Employé
On demande de suite un associé employé pour industrie en pleine activité. Affaire sérieuse. — Ecrire sous chiffres M. B. 11729, au bureau de l'IMPARTIAL. 11729-2

MODISTE
Bonne ouvrière modiste manie de bons certificats est demandée dans grand magasin de la localité. Entrée le 1^{er} octobre. — Adresser les offres, sous initiales C. D. 11843, au bureau de l'IMPARTIAL. 11843-3

Contremaître Menuisier
On demande un bon contremaître connaissant bien le dessin. Certificats de moralité et de capacités sont exigés. — S'adresser à l'usine de menuiserie E. Mercay, Porrentruy. 11753-3

ACCESSOIRES
pour
Vélocipèdes
Cornettes, Grelots,
Timbres, Chambres à air,
Valves, Lanternes,
etc., etc. 11839-1*
Rue Léop. Robert 39

Pensionnat
Mlles GIESELER, du Hanovre, demeurant à STRASBOURG, Knoblochs Strasse 5, reçoivent chez elles de 8 à 10
JEUNES DEMOISELLES
désirant apprendre un allemand pur. Vie de famille. Maison chrétienne. Prix très modérés. RÉFÉRENCES : Mlle de Lerber, Berne; Mme Secrétan-Keller, Beau-Séjour 7, Lausanne; Mme Guinand, Longeraie 2, Lausanne; M. A. Perrochet, directeur du Gymnase, Neuchâtel; Mme Jules Perregaux, La Chaux-de-Fonds; M. et Mme Junod-Girard, La Chaux-de-Fonds. H-1842 d 11840-8

Auberge à vendre
à une demi-heure d'YVERDON, dans un village très fréquenté, composé de huit chambres, écurie, grange, remise, jardin, arbres fruitiers. Prix, 27.000 fr. Ecrire sous chiffres O. 1157 L., à l'Agence de publicité Orell, Füssli & Co, Lausanne. 11844-2

Maison de campagne
près de St-Blaise
à vendre ou à louer tout de suite ou pour époque à convenir, 8 chambres et dépendances, verger et jardin d'agrément. — S'adr. Etude E. BONJOUR, notaire, St-Honoré 2, Neuchâtel. H-7692 N 11852-5

Consommation Centrale
A. MOREL
6, Place Neuve et Rue du Stand
Pressurage de Fruits
Poudre spéciale pour conserver et empêcher la moisissure des Gelées, Sirops, Confitures, etc. 10590-2
Bocaux et Pots à Confitures.

Brasserie du Versoix
M. Albert ZISSET
tenancier de la Brasserie, 1, rue du Versoix 1.
BIERES brune et blonde
avantageusement connues de la
Brasserie de l'Aigle
Livraison à domicile, en fûts, en litres et en bouteilles.
7843-26* TÉLÉPHONE

CHOCOLAT LINDT
le meilleur
Vanillé fin, surfin, en plaques, croquettes et diabolins. 11837-1*
Le CHOCOLAT LINDT est sans rival
Seul dépôt :

PHARMACIE BOURQUIN, CHAUX-DE-FONDS

14, RUE de la BALANCE - RUE de la BALANCE 14
Grande Liquidation
de
CHAUSSURES en TOUS GENRES
Pendant quelques jours, liquidation complète de toutes les marchandises en magasin, consistant en Chaussures en tous genres pour dames, messieurs et enfants, aux prix de facture.
H 2349-c 11845-6
C'est au Magasin A. HERREN fils, rue de la Balance 14
OFFICE DES FAILLITES :
Le préposé, H. HOFFMANN.

Extraits pour Sirops
permettant de faire soi-même en quelques minutes un Sirop délicieux:
Framboises Grenadine
Cassis Groseilles
Citron Orange Capillaire
chez 10472-95
J.-B. STIERLIN
Rue du Marché 2, LA CHAUX-DE-FONDS
vis-à-vis de l'Imprimerie Courvoisier

Mariages
Alliance des familles
à La Chaux-de-Fonds
Gains assurés de 2000 fr. par année, aux dames honorables pouvant disposer de 2 à 3 heures par jour et ayant accès dans la haute société pour visiter clientèle de dames et demoiselles dans toutes les localités. — S'adresser directement ou par lettres à l'Agence matrimoniale, rue de la Demoiselle 90. 11863-6

Pressurages de fruits
chez M. L'EPLATTENIER, rue du Temple-Allemand 17, au 1^{er} étage. 11800-6

CHOCOLAT
CACAO EN FEUILLES
DU LEMAN
Louis Chevrette GENEVE
En vente chez M. BOURQUIN, pharmacien, à la Chaux-de-Fonds. 11695-3

Avis
Mon lait ayant été mis en contrevention, je me fais un devoir d'aviser mon honorable clientèle que le dit lait n'était pas tout du mien, mais du lait que je venais d'acheter dans une laiterie et que le garde qui m'en a pris était présent quand je l'ai acheté. 11664-1 Lina PAREL-GERTSCH.
On demande de suite un bon H-5399-J

DOMESTIQUE
pour soigner un cheval, voiturier et s'occuper dans la maison. 25 fr. par mois. Place stable. Moralité exigée.
S'adr. à M. MARC BOURQUIN, négociant, à Villeret. 11665-1

A VENDRE A LAUSANNE
un bon petit HOTEL en pleine activité; conditions avantageuses. Prix 68.000 fr. — Ecrire sous chiffres O. 1158 L., Publicité Orell Füssli, Lausanne. 11859-2

AVIS
Un pâtissier demande un revendeur sérieux et capable. 11644-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Pierre Tissot
VIANDE D'AGNEAU, 1^{er} choix. Gigots dep. 2 kilos. Epaules dep. 1 kilo. 11003 1
Pour cas imprévu.
un ménage honnête de 2 personnes est demandé de suite pour tenir un HOTEL dans la localité. — S'adresser au bureau de M. Bersot, notaire. 11849 3

EPICERIE
Pour cause de départ, à vendre pour St-Georges 1839, un magasin d'épicerie. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 11733-2
Rhabillages et relimages de tous genres de scies, moulins à café, fers à repasser, etc. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser au Café de Tempérance, rue St-Pierre 2. 11616-1


Local pour magasin
d'articles propres est demandé au centre de la localité, de préférence rue Léopold Robert. 11781-4
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Repassage de linge. — Mme P. Courvoisier 25, au 1^{er} étage, se recommande aux dames de la localité pour du travail consciencieux et prompt. 11558-2

Jeune Fille
Une bonne famille de Bâle, cherche de suite une jeune fille pour faire le ménage et ne parlant que le français. — S'adresser à Mme Senn, Byfangweg 35, Bâle. 11494-1

H. COLELL
Dentiste 11758-5
absent jusqu'à nouvel avis.

E. HUMBERT-GÉRARD
absent
10782-1 jusqu'au 15 août.


Toujours
la véritable Croix Volta double ou la Montre Volta double de Feith, sont recommandées comme dépuratif du sang. Leur grande efficacité a acquis une renommée universelle. Elles sont d'une efficacité reconnue contre la goutte, les scrofules, dartres, maladies de la peau, rhumatismes, névralgies, catarrhes, nervosité, faiblesse des nerfs, insomnie, maux de pieds froids, hypochondrie, asthme, pâles couleurs, paralysie, crampes, incontinence d'urine, maux d'estomac, surdité, bourdonnements d'oreilles, influenza, maux de tête et de dents, etc. Lorsque d'autres remèdes restent sans effet, elles produisent une réaction curative, parce que leur courant électro galvanique atteint MPK 1/8-B 11846-1
Toujours
le germe de la maladie en expulsant du corps toute trace d'impuretés. Des milliers de personnes attestent avoir été radicalement guéries par la Croix Volta double ou la Montre Volta double de Feith, malgré qu'elles aient été découragées par l'insuccès d'autres médicaments. La Croix Volta double et la Montre Volta double de Feith (brevets impérial et royal autrichien et brevet royal hongrois n° 11151 déposés en Allemagne sous le n° 88,503), consiste en 3 éléments c'est pourquoi leur effet est triple. Contre envoi de 3 fr. 50 (timbres-poste admis) franco de port et de douane. Contre remboursement 50 ct. en plus. Se vendent seules véritables par le propriétaire des brevets
Siegfried Feith
BERLIN, Klopstarkstrasse 21.

Entrepreneur
M. G. Introzzi, Eplatures 17 c, près des Moulins-Boulangers, se recommande pour la construction des **FOURS à PAIN**. Travail soigné. Prix modique. 11847-3

Lait stérilisé naturel
à la Laiterie D. HIRSG
7, RUE DU VERSOIX RUE DU VERSOIX 7.
Dépôts chez
M. J.-B. Stierlin, place du Marché.
M. A. Winterfeld, à la Gare. 5525-216

Articles de voyage
GRAND CHOIX
Mallets
Paniers
Valises
Plaids
Trousses
Courroies
Sacoques
Herbiers
Sacs pour touristes
Boutillons et Gobelets
Réchauds
Gibecières
Boîtes pour chapeaux
AU 18164-46
Grand Bazar du Panier Fleuri
PRIX AVANTAGEUX

Occasion exceptionnelle !
A remettre de suite, pour cause de santé, une bonne BOULANGERIE située au centre des affaires. Rendement et clientèle assurés. Arrangement très favorable pour la reprise. — S'adr. sous chiffres A. B. 11304, au bureau de l'IMPARTIAL. 11804-1

On demande
pour la Suisse allemande, une JEUNE FILLE sachant faire la cuisine et les travaux du ménage. Appointments 30 fr. par mois. — S'adr. sous chiffres R. R. 11639, au bureau de l'IMPARTIAL 11639-0